

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1153

9 mai 2008

SOMMAIRE

Aillas S.A.	55299	JER Europe Fund III 15 S.à r.l.	55339
Are-Nui S.A.	55330	JNC-FIAC-FISCA	55327
Arno Glass	55337	LGIG 2 Objekt Pulheim S.à r.l.	55333
ASF II Euro Mountain	55323	LIM Advisory Services	55300
Association coopérative européenne des fonctionnaires internationaux (AMFIE)	55341	Lindesnes S.A.	55323
Association Mutualiste des Fonctionnaires des Organisations Intergouvernementa- les ayant leur siège ou des bureaux per- manents en Europe (AMFIE)	55341	Low Carbon Accelerator Luxembourg Li- mited S. à r.l.	55337
AXA Open Fund Management S.A.	55298	Luris S.à.r.l.	55328
BGK Industrie S.A.	55325	LuxTrust S.A.	55301
Bulmet S.A.	55336	Maplux Ré	55342
C.E.C.R.H. International S.A.	55338	Mediator S.A.	55340
Cliffs International Lux I	55332	Nansen S.à r.l.	55344
Cristal Blue S.à r.l.	55334	Nationwide Global Funds	55339
CYBEA Cyber Assets Managers SA	55340	Newton Green Air Investments II S.à r.l.	55329
Damovo Group SA	55332	Obringer-Lux s.à r.l.	55326
Damovo III S.A.	55298	Oxylux S.A.	55338
Dixxi S.à r.l.	55325	Palamon Collection Holdco S.à r.l.	55322
Dixxi S.à r.l.	55331	Pallhuber Holding S.à r.l.	55324
Europarticipations S.A.	55300	Pearson Luxembourg N°. 1.	55327
Europe Voyager Holdings S.à r.l.	55322	Polerna S.A.	55299
Evergreen Estates Holding S.A.	55301	Politesch Jugendinformatioun, association sans but lucratif	55342
Ezine Invest S.A.	55299	Pyrolux S.A.	55325
Fiduciaire du Parc	55329	Romanshorn S.A.	55302
Geldilux-TS-2007 S.A.	55326	Ulysses Luxembourg S.à r.l.	55301
Green Side Holding S.A.	55336	Viburno S.A.	55300
HCA Luxembourg 1	55335	Web Technologies Group S.A.	55335
Hexil Luxco S.à r.l.	55323	Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) SCA 2008	55302
Hexil Luxco S.à r.l.	55298	Willbury Securities Holding S.A.	55333
Illsey S.à r.l.	55324	Wolpertinger Investments S.A.	55333
Jack (Cologne 20) S. à.r.l.	55334	Wotton S.à r.l.	55332

Hexil Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 134.343.

—
Extrait des décisions des associés prises en date du 15 janvier 2008

Madame Zohra Souid, employée privée, née le 15 janvier 1974 à Thionville (France), résidant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, a été nommée gérant B pour une période illimitée (en remplacement de Monsieur Pascal Leclerc, démissionnaire).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hexil Luxco S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008051741/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03804. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

AXA Open Fund Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 110.241.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui a eu lieu le 28 mars 2008 à 14.00 heures dans les locaux de Citibank International plc (Luxembourg Branch), 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

L'Assemblée approuve la ré-élection des Auditeurs ("réviseur d'entreprises agréé") Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, pour une durée d'un an se terminant à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire en 2009.

Pour le compte de AXA Open Fund Management S.A.

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Emilie RAMPONI

Référence de publication: 2008051742/1177/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01781. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Damovo III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.891.

—
Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 12 mars 2008 de la société Damovo III S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Démission des Administrateurs suivants:

- Monsieur Robert Contreras, administrateur, né le 20 septembre 1962 à Peckham, Grande-Bretagne résidant à Thorp Arch Park, Thorp Arch 9, Leeds, Grande-Bretagne

- Monsieur Paul Fitzsimons, administrateur B, résidant à Portland Place 15, W1B 1PT London, Grande-Bretagne

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Damovo III S.A.

Equity Trust Co. (Luxembourg) SA

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2008052393/683/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02503. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Aillas S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 61.521.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 26 novembre 2007

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Ingor Meuleman de son poste d'administrateur avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 30 novembre 2007.

a&c Management Services, 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, Luxembourg
Expert-Comptable
Signature

Référence de publication: 2008051743/8202/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04055. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Polerna S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 20.940.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 14 décembre 2007

Les actionnaires révoquent Michal Wittmann de son poste d'administrateur avec effet au 15 mars 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 décembre 2007.

a&c Management Services, 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, Luxembourg
Expert-Comptable
Signature

Référence de publication: 2008051744/8202/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04054. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Ezine Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 100.362.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 18 février 2008 que:

- M. Laurent MULLER, administrateur de la société, né le 22 mars 1980 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2008.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008052633/717/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03989. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Europarticipations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 42.226.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 26 novembre 2007

Les actionnaires acceptent la démission de Michal Wittmann de son poste d'administrateur avec effet au 7 août 2007.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 30 novembre 2007.

a&c Management Services, 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, Luxembourg
Expert-Comptable
Signature

Référence de publication: 2008051745/8202/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04058. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Viburno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 90.278.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue en date du 1^{er} juin 2007*

Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2013, les mandats de:

Madame Eliane IRTHUM, Madame Caterina SCOTTI et Madame Sylvie THEISEN en tant qu'administrateurs et administrateur-délégué de la société

Fons MANGEN, Ettelbruck, en tant que Commissaire aux Comptes

Pour extrait conforme et sincère
VIBURNO S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008051746/788/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04853. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

LIM Advisory Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 110.374.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 7 avril 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant A de la société, avec effet au 7 avril 2008:

- M. Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008052413/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04322. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Evergreen Estates Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 89.474.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue de manière extraordinaire à la date du 25.03.2008, que les mandats des administrateurs:

- Madame Tania Fernandes, employée privée, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau
- Madame Anne Huberland, employée privée, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau
- Monsieur Sylvain Kirsch, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau

et du commissaire aux comptes:

- La société Eurocomptes S.A., inscrite sous le numéro B 37.263, avec siège social établi à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'assemblée annuelle de l'an 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2008051747/1051/25.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04682. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

LuxTrust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

R.C.S. Luxembourg B 112.233.

—
*Réunion du conseil d'administration du 7 novembre 2007**Résolution unique*

«Conformément à l'article 5 des statuts de LuxTrust S.A., le conseil d'administration décide de renouveler, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, les mandats de MM. Raymond Faber et Pierre Zimmer comme administrateurs délégués pour une durée de 2 ans, avec date d'effet au 18 novembre 2007, jusqu'au 18 novembre 2009».

Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2008052520/7740/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2008, réf. LSO-CP06021. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Ulysses Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 125.646.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 19 septembre 2007 que:

CVC European Equity IV (AB) Limited ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, inscrite auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 89461 a transféré 292.994 parts sociales à

Ulysses Participation S.à r.l. société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 136.220;

et que,

CVC European Equity IV (CDE) Limited ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, inscrite auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 90393 a transféré 449.194 parts sociales à Ulysses Participation S.à.r.l. préqualifiée;

et que,

CVC European Equity Tandem GP Limited, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, inscrite au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 94504 a transféré 507.812 parts sociales à Ulysses Participation S.à.r.l. préqualifiée.

L'associé unique de la société est désormais:

Associé	Nombre de parts sociales
Ulysses Participation S.à.r.l., préqualifiée	1.250.000

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2008.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008051748/7908/33.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08852. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Romanshorn S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 120.571.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 20 décembre 2007 que:

La démission de M. Pascal LECLERC, employé privé, né le 4 décembre 1966 à Longwy (France), ayant son adresse professionnelle à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, de ces fonctions d'administrateur de la société à été acceptée.

Eurofid S.à r.l , société ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistré à la Chambre du Commerce et des Sociétés Luxembourg, sous le numéro B 92.176, a été élue au fonction de commissaire au compte en remplacement de Deloitte SA, ayant son siège social à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, enregistré à la Chambre du Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 67.895.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2008.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008051749/8588/25.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09143. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) SCA 2008, Société en Commandite par Actions.

Capital social: USD 50.000,10.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.893.

—
STATUTES

In the year two thousand eight, on the eleventh day of March.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) 2008, société à responsabilité limitée, a private limited liability company having its registered office at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, with registration with the Luxembourg Trade and Companies register pending;

here represented by Maître Sabine Hinz, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal (hereinafter the General Partner),

2. The Goldman Sachs Group Inc., a corporation organised and existing under the laws of Delaware, duly registered with the Department of State, Division of Corporations of Delaware under number 2923466, having its registered office at CORPORATION TRUST CENTER, 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, United States of America;

here represented by Maître Sabine Hinz, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

(hereinafter a Shareholder and collectively the Shareholders)

Such proxies, after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with it.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to record as follows the articles of association of a société en commandite par actions which they form between themselves:

I. Definitions - name - registered office - object duration

Art. 1. Definitions. Capitalized words and expressions shall have the meanings set out below:

Accounting Period means each period of twelve months ending 31 December. The first Accounting Period shall begin on the incorporation of the Company and shall end on 31 December 2008;

Advisory Committee has the meaning given under Article 15;

Affiliates means any corporation or undertaking which in relation to the person concerned is a holding company or parent undertaking or a subsidiary of that person or a subsidiary of any such holding company or parent undertaking provided however that an Investment shall not be deemed to be an Affiliate by reason only of an Investment by the Company in such an Investment;

Articles means these articles of association, as amended from time to time;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) when banks generally are open for the transaction of normal banking business in both Luxembourg and Paris;

Capital Contribution means the portion of each Shareholder's Commitment drawn down and contributed by such Shareholder as share capital in exchange for the issuance of Securities of the Company, as further described in Article 11 of these Articles;

Class means any of the up to 100 (one hundred) classes of A Shares issued by the Company to be numbered Class A-1 to Class A-100;

Closing means the first admittance of investors to the Company as Shareholders;

Closing Date means the date on which investors are first admitted to the Company as Shareholders;

Commitment means such amounts (denominated in United States Dollars) each Shareholder agrees to contribute to the Company by subscribing for Securities at the incorporation date and the Closing Date as set forth in the Subscription Agreement to be executed between each Shareholder and the Company;

Company means Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) SCA 2008, a Luxembourg company in the form of a société en commandite par actions;

Defaulting Shareholder has the meaning ascribed to it under Article 11.6;

Drawdown Notice means the written notice delivered by the General Partner which determines the tranches and dates for the Commitments of the Shareholders to be advanced;

Founder Shareholder(s) means collectively the Shareholders who subscribe for Class A-1 Shares at the time of incorporation of the Company;

General Partner means Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) 2008, a private limited liability company established at 9-11 Grand-rue, L-1661 Luxembourg, holder of one unlimited Management Share;

Indemnified Party means the General Partner, the Advisory Committee and their respective agents, affiliates, officers, directors, managers, shareholders and personnel which the Company has agreed to indemnify and hold harmless out of the Company's assets;

Investor means any person who subscribes Shares of any Class after the subscription of the initial share capital of the Company by the Founder Shareholder(s);

Law or **Law of 10 August 1915** means the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time;

Management Share means the share bearing an unlimited liability and held by the General Partner and having the characteristics and carrying the rights and obligations as set out in these Articles;

Net Income means the unconsolidated net profit of the Company for the relevant financial year(s) or any part thereof, determined in accordance with Luxembourg generally accepted accounting principles and after income tax;

Partnership means Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) Limited Partnership 2008;

PECs or **Zero PECs** means the preferred equity certificates to be issued by the Company and subscribed for by each Shareholder following a Drawdown Notice at a ratio of up to 99 (ninety-nine) PECs for each Share subscribed, each PEC having a par value of USD 990, as set forth in respect of each Shareholder in the Subscription Agreement entered by and between such Shareholder and the Company;

Redemption Price means the redemption price per Share of a specific Class of Shares corresponding to (i) the Net Income less any dividend already declared by the Company on the specific Class of Shares (ii) divided by the number of Shares within the same Class of Shares;

Securities mean the PECs and Shares subscribed for by the Shareholders;

Shareholders mean the holders of the Shares of any class, other than the General Partner;

Shares means collectively the redeemable Shares issued by the Company from time to time within up to one hundred (100) Classes of Shares to be issued from time to time, excluding the Management Share;

Subscription Agreement means the agreement between the Company and each investor setting forth (i) the Commitment of such investor to subscribe for Securities, (ii) the number of Shares to be subscribed by such investor, (iii) the number of PECs to be subscribed for by such investor, (iv) the rights and obligations of such investor in relation to its Commitment to subscribe Shares and PECs; and (v) certain representations and warranties given by such investor in favor of the Company, together with any supplement and modification thereto;

Undrawn Commitment means in relation to a Shareholder, the amount of its Commitment which, at the relevant time, remains available for drawdown;

Whitehall Entities mean the Company, Whitehall Street Global Real Estate Limited Partnership 2007, a Delaware limited partnership, Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, a Delaware limited partnership, Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2008 and Whitehall Street International Real Estate SCA 2008, a Luxembourg company (each a Whitehall Entity).

Year Zero means the financial year in which all PECs have been redeemed;

Zero PECs T&Cs means the terms and conditions governing the PECs, as they may be adapted and varied by the General Partner from time to time.

Art. 2. Name. There exists among the General Partner as the subscriber of the unlimited Management Share, the Founder Shareholders and all those who may become owners of the Shares in the future, a Luxembourg company in the form of a "société en commandite par actions" under the name of Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) SCA 2008 (hereinafter the Company), which will be governed by the Law, as well as by these Articles.

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner.

3.2 The General Partner is authorized to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner required for the amendment of the Articles.

3.3 In the event that the General Partner determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent and either interfere or are likely to interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 4. Object.

4.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

4.2 The Company may invest (directly and/or indirectly) in any debt or equity interest (or options or other instruments related thereto) in or relating to real estate assets located outside the United States (including pools or portfolios thereof), or real estate companies outside the United States (a Qualified Investment).

4.3 The Company may also invest (directly and/or indirectly) in (i) ongoing property management, project management, asset management, development and similar businesses and debt or equity interests in or relating to real estate assets or companies located outside the United States, (ii) debt or equity interests in companies or assets related to the provision of technology for any of the businesses or assets described in clause (i), (iii) investments that are ancillary to Qualified

Investments or that the General Partner expects will be converted into Qualified Investments or investments in asset pools comprised primarily of Qualified Investments, (iv) investments in operating companies (A) the assets of which are located primarily, or the revenues of which are derived primarily from, outside the United States at the time the investments are made or (B) that are, in the General Partner's judgment, internationally recognized and that are engaged in a real estate-related business (e.g., a hotel business), (v) investments consisting of multiple assets of which less than 10% of allocated cost, as determined by the General Partner at the time the investments are made, are located in the United States, (vi) investments consisting of real estate assets located in the United States that, in the General Partner's judgment, are of international renown, and (vii) investments that are expected to be repaid within a twelve-month period if not converted to a Qualified Investment, or applied to new or existing investments of its direct or indirect subsidiaries within such time.

4.4 The Company may borrow in any form, except by way of public offer as may be described in any offering memorandum from time to time.

4.5 The Company may engage independent attorneys, accountants, consultants, advisors, appraisers, and such other persons as the General Partner may deem necessary or advisable.

4.6 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.7 The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property, including real estate property and including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property, and it may otherwise deal in the assets or businesses underlying the Company's direct or indirect investments and engage in all such activities and transactions as the General Partner may deem necessary, advisable or incidental to the carrying out of any of the foregoing objects and purposes in this Article 4.

4.8 The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is incorporated for a limited duration of thirteen (13) years from its date of incorporation.

5.2 Upon request of the General Partner and approval of Shareholders holding more than 50 percent of the Shares issued and outstanding (provided that such 50 per cent threshold corresponds to a quorum of at least 50 per cent of the Shares issued and outstanding resolving at a two thirds majority vote of the Shares present or represented), the term of the Company may be further extended, but will not be extended to a date beyond 15 years from the date of incorporation.

5.3 Unless otherwise provided for by law, Shareholders holding more than 50 per cent of the Shares issued and outstanding (provided that such 50 per cent threshold corresponds to a quorum of at least 50 per cent of the Shares issued and outstanding resolving at a two thirds majority vote of the Shares present or represented and based on relative percentage interests but excluding the interest of certain affiliated Shareholders and Shareholders who are in default) may vote to wind up the Company at a duly held meeting, provided that no such vote shall be effective unless limited partners and shareholders of the other Whitehall Entities holding more than 50 per cent of the aggregate capital commitments of the Whitehall Entities (excluding the capital commitments of the general partners, certain affiliated limited partners and shareholders and limited partners and shareholders who are in default) have voted to dissolve the Whitehall Entities at a duly held meeting (which meetings may all occur concurrently).

5.4 Commencement of winding up of the Company shall also be effected upon the occurrence of both (x) the affirmative vote of limited partners and/or shareholders of the other Whitehall Entities holding more than 50 per cent of the percentage interests in such Whitehall Entities (excluding the interest of certain affiliated limited partners and/or shareholders and limited partners and shareholders who are in default) to dissolve their Whitehall Entity and (y) the affirmative vote of Shareholders and/or limited partners or shareholders of the other Whitehall Entities representing more than 50 per cent of the aggregate capital commitments of the Whitehall Entities (excluding the interest of certain affiliated limited partners and shareholders and limited partners and shareholders who are in default) to dissolve the Whitehall Entities at a duly held meeting.

II. Capital - shares

Art. 6. Capital.

6.1 The initial share capital of the Company is set at fifty thousand US dollars and ten cents (USD 50,000.10) divided into the following ten classes of shares, each share class comprising fifty thousand (50,000) shares:

- (i) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-1 Shares without par value;
- (ii) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-2 Shares without par value;
- (iii) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-3 Shares without par value;
- (iv) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-4 Shares without par value;
- (v) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-5 Shares without par value;
- (vi) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-6 Shares without par value;

- (vii) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-7 Shares without par value;
- (viii) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-8 Shares without par value;
- (ix) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-9 Shares without par value; and
- (x) fifty thousand (50,000) redeemable Class A-10 Shares without par value.

In addition, one (1) Management Share without par value shall be issued to the General Partner.

Up to ninety (90) additional classes of Shares shall be created and issued after the incorporation of the Company to be designated from Class A-11 to Class A-100. Upon subscription and issuance of any Share within any Share Class (other than in connection with the initial subscription to the Shares in Class A-1 to Class A-10 described above), the shareholders shall each time have to pay a share premium of nine United States Dollars and ninety cent (USD 9.90).

6.2 Each Class shall track all the Net Income as from Year Zero, whereby the Class A-1 Shares shall track the Net Income in Year Zero, less the amount allocated to the redemption of any residual PECs, the Class A-2 Shares shall track the Net Income as from the date of redemption in full of the Class A-1 Shares, the Class A-3 Shares shall track the Net Income as from the date of the full redemption of the Class A-2 Shares, and so on for all the Classes of Shares in issue from time to time; whereby all Shares, regardless of their Class, when issued, shall be referred to as a Share and collectively as the Shares.

6.3 Subject to Section 6.5 below, the issued capital of the Company may be increased or reduced by a decision of a meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to these Articles.

6.4 The authorised share capital of the Company is set at five hundred thousand United States Dollars and ten cents (USD 500,000.10), represented by up to one hundred (100) Classes of Shares with each Class having up to fifty thousand (50,000) Shares without par value, each Share being redeemable in accordance with article 49-8 of the 1915 Law.

6.5 The General Partner is authorised for a period of 5 (five) years starting on the date of the publication of the incorporation deed of the Company:

- (i) to issue up to fifty thousand (50,000) redeemable Shares without par value within each of the ninety (90) additional authorized Share Classes, which may be issued from time to time;
- (ii) to waive or limit the Shareholders' preferential subscription rights within each class of Shares; and
- (iii) to record by way of a notarial deed each and any Share issue and to amend the Articles and the share register of the Company accordingly.

6.6 Concomitantly with the issue of each Share, the General Partner shall issue, and each Shareholder shall subscribe to up to ninety-nine (99) redeemable Zero PECs, each time together with such number of Shares subscribed within the limits of each Shareholder's Undrawn Commitment.

6.7 The Zero Coupon PECs shall be subject to the Zero PECs T&Cs.

6.8 The minimum subscription amount per Shareholder is set at USD 5 million. However, the General Partner shall have the right to accept subscriptions commitments for amounts less than USD 5 million in its sole discretion; provided that in no event shall the General Partner accept subscriptions in an amount less than € 200,000.

Art. 7. Shares.

7.1 The Company recognizes only one holder per Share and Zero PEC; in the event that a Share and Zero PEC is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share and Zero PEC until one person has been appointed or designated by the joint holders as the sole owner in relation to the Company.

7.2 The Shares and Zero PECs of the Company are and will continue to be in registered form. The Shares and Zero PECs are not certificated, but a certificate witnessing the registration of the relevant Shareholder in the share and PEC register of the Company and the number of Shares and PECs held by it shall be issued by the Company on request of the Shareholder.

7.3 A Share and PEC register shall be kept at the registered office of the Company and/or by a special registrar agent designated by the General Partner, if any. Such register shall set forth the name of each Shareholder, his residence or elected domicile, the number and class of Shares and PECs held by it, the amounts paid in on each such Share and PEC, and the transfer of Shares and PECs and the dates of such transfers.

Art. 8. Transfers.

8.1 A Shareholder may sell, assign or transfer all or any portion of its Securities to any Eligible Transferee (as defined below), provided that (i) the transferring Shareholder has received the prior written consent for such transfer from the nominee appointed pursuant to Section 70 et seq. of the Insurance Supervisory Act for the tied assets of the Shareholder, or his deputy or, if no nominee has been appointed, from the competent supervisory authority pursuant to Section 110 of the Insurance Supervisory Act, (ii) (A) in the case of a sale, assignment or transfer of Shares, the transferring Shareholder must also sell, assign or transfer the Zero PECs issued to such Shareholder in connection with the issuance of such Shares, and (B) in the case of a sale, assignment or transfer of Zero PECs, the transferring Shareholder must also sell, assign and transfer the Shares issued to such Shareholder in connection with the issuance of such Zero PECs and (iii) the transferring Shareholder has complied with the provisions set forth below. The prior written consent of the General Partner shall not be required for any transfer of Securities by a Shareholder to an Eligible Transferee.

A Shareholder's transfer shall be valid upon agreement on the transfer between the transferring Shareholder and the Eligible Transferee. Unless otherwise agreed upon between the transferring Shareholder and the Eligible Transferee, the obligation to pay the unfunded capital commitment of the transferring Shareholder shall be assumed by the Eligible Transferee and the Shareholder's liability therefor shall cease to exist. The General Partner's right to take the statutory remedies available to it in the event any such transfer violates mandatory statutory provisions or constitutes good cause because of substantially detrimental consequences for the Company shall remain unaffected. In these instances, the transfer shall remain valid until the objections against the validity of the transfer or other disposition were established in a non-appealable court decision or were accepted by the transferring Shareholder.

"Eligible Transferees" shall include only institutional investors or financial intermediaries, including social security institutions, pension funds, registered investment companies, foundations, banks and certain similar entities with an investment-grade rating and net investable assets of at least USD \$100 million; provided, however, that "Eligible Transferees" shall not include (i) any U.S. persons (as defined in Regulation S promulgated under the United States Securities Act of 1933 (the "Act")), (ii) any person or entity that is not an "accredited investor" (as such term is defined under Regulation D promulgated under the Act), (iii) any person that is not a "qualified purchaser" (as such term is defined under the United States Investment Company Act of 1940, as amended) and (iv) any person, entity or country whose property and interests are blocked pursuant to the September 24, 2001 United States Executive Order Blocking Property and Prohibiting Transactions With Persons Who Commit, Threaten to Commit, or Support Terrorism.

8.2 A Shareholder may not, voluntarily or involuntarily, sell, assign, encumber, mortgage or transfer all or any portion of its Securities to any transferee that is not an Eligible Transferee except, in each case, with the prior written consent of the General Partner. Any Securities transferred to a transferee that is not an Eligible Transferee without such consent of the General Partner will be void ab initio or, if such transfer is not capable of being voided, will be subject to compulsory repurchase at a price equal to the lesser of the unreturned Capital Contribution by such Shareholder and the fair market value of the Securities issued in exchange, as determined by the General Partner.

8.3 Withdrawals of Capital Contribution prior to the termination of the Company are not permitted.

Art. 9. Redemption and Repurchase.

9.1 The Company may acquire and hold its own Shares in accordance with the conditions and limits provided in the Law. All the Shares except the Management Share have been issued as redeemable shares as per article 49-8 of the Law.

9.2 The Shares may only be redeemed whenever the General Partner considers a redemption to be in the best interest of the Company.

9.3 Upon a decision by the General Partner to redeem any Share, such redemption shall be up to the amount and in terms specified by the General Partner in a notice served to the Shareholders, all in accordance with the limitations imposed by the Law and these Articles. Such notice will specify the number of Shares to be redeemed, the Redemption Price and the date upon which such redemption shall be effective in accordance with the provisions of Article 9.4.

9.4 If so decided by the General Partner, in the course of any given financial year, the Company shall be authorized to redeem one or several entire Classes of Shares at the Redemption Price, each time subject to sufficient funds being available for such (a) redemption(s). For the purpose of this Article 9.4, the determination of the Redemption Price shall be made by the General Partner.

9.5 Each redemption of Shares may be followed by, at the election of the General Partner, either (i) the Company holding the Shares with a view towards re-issuance or (ii) an immediate cancellation of such Shares and a corresponding capital reduction, which, in the case of item (ii), must be approved by a resolution passed at a meeting of Shareholders in the manner required for the amendment of these Articles and be subject to the consent of the General Partner.

9.6 Upon a decision by the General Partner to redeem any Securities, if the General Partner so elects, the General Partner may repurchase Securities from such holders of Securities in lieu of redemption and then cause the Company to redeem such Securities in the manner described in this Article 9.

Art. 10. Compulsory Repurchase.

10.1 The General Partner may compulsorily repurchase the Securities of any Shareholder if (x) the General Partner determines that the continued participation of such holder of Securities would be reasonably likely to cause the Company to fail to qualify for the exemption from registration under Section 3(c)(7) of the United States Investment Company Act of 1940 or (y) there is any breach of such Shareholder's representations, warranties or covenants in the Subscription Agreement executed by such Shareholder.

In addition, the General Partner may compulsorily repurchase the Securities of any Shareholder for "cause", if the Shareholder:

- (i) engages in illegal conduct or gross misconduct which the General Partner determines could result in reputational harm to the Company, the Partnership, Goldman, Sachs & Co. or their affiliates;
- (ii) is convicted of, or pleads nolo contendere to, a felony or serious misdemeanor;
- (iii) illegally or fraudulently obtains funds with which the Shareholder seeks to invest; or
- (iv) there is any breach of such Shareholder's obligation to keep information confidential pursuant to its Subscription Agreement.

10.2 If any Shareholder's Securities are to be compulsorily repurchased in such circumstances, such Shareholder will be paid eighty percent (80%) of the fair market value of such Securities, as determined by the General Partner. The Company may also facilitate the compulsory sale or transfer, may facilitate the compulsory repurchase of, or may repurchase the Securities of any Shareholder as provided for in any private placement memorandum issued by the Company in respect of a private placement of its Securities.

Art. 11. Drawdown, Default.

11.1 The General Partner may call and draw down Undrawn Commitments from Shareholders, pro rata to each Shareholder's Commitment and up to their respective Commitment, as needed, based on the capital needs of the Company as determined by the General Partner, in such installments as the General Partner considers in its sole discretion will be needed to make investments, to pay service provider fees and to pay any other expenses or fees of the Company.

11.2 Capital Contributions in consideration for Securities will be paid in installments and will be due within 10 calendar days after a Drawdown Notice is issued by the General Partner to the Shareholder, except for the initial installment, which shall be due within 5 business days after notice from the Company.

11.3 The amount of the Capital Contribution shall be set forth in each Drawdown Notice and will be determined at the sole discretion of the General Partner.

11.4 Shareholders who fund Capital Contributions after the due date may be assessed a late interest charge on the amount of such contributions at a per annum rate of 10 per cent compounded annually, or such greater commercially reasonable amount as the General Partner may determine in its sole discretion.

11.5 Each Drawdown Notice will set out the required Capital Contribution, the date on which such call is payable, the bank account to which such payment is to be made and other terms and conditions such as, subject to confidentiality requirements, the summary details of any proposed investment.

11.6 Upon failure of a Shareholder to contribute, upon receipt of a Drawdown Notice and within the term set out in Article 11.2 above, any portion of its Commitment to the Company when due, the General Partner may, in its sole discretion, declare the Shareholder in default (a Default), in which case, the General Partner may undertake the following action with respect to the Shareholder who is in Default (the Defaulting Shareholder): the General Partner will be entitled to require the Defaulting Shareholder to sell all of its Securities, for a price equal to 80 per cent of the aggregate unreturned Capital Contributions therefor made by such Defaulting Shareholder, to a successor identified by the General Partner (which designee may be, but is not required to be, a non-defaulting Shareholder or an Affiliate of the General Partner). Any Defaulting Shareholder will remain liable for all Capital Contributions as they become due and interest on the amount of the Commitment that is in default as described under this Article 11.6.

11.7 No Defaulting Shareholder will be entitled to vote its Shares and shall not be counted in any determination of whether a quorum of Shareholders exists.

11.8 The General Partner will hold the Defaulting Shareholder responsible for all fees and expenses, including without limitation, attorneys' fees or sales commissions, incurred as a result of the Default. These fees and expenses will be deducted from any proceeds paid to the Defaulting Shareholder upon the sale of its Securities as described in Article 11.3 above.

III. Management -committees and agents-representation; advisory committee

Art. 12. Management.

12.1 The Company shall be managed by the General Partner who shall be the liable partner (associé-gérant-commandité) and who shall be personally, jointly and severally liable with the Company for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. The Shareholders shall refrain from acting in a manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and shall be liable to the extent of their Commitments made to the Company as set out in Article 21 below.

12.2 The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest which are not expressly reserved by the Law or by these Articles to the general meeting of Shareholders in compliance with the investment objectives and strategy of the Company.

Art. 13 Committees and Agents.

13.1 The General Partner may delegate certain tasks to special committees and appoint advisers and other agents as set forth in any private placement memorandum issued by the Company from time to time.

Art. 14. Authorized signature. The Company shall be bound towards third parties by the signature of the General Partner acting through one or more authorized signatories or by the individual or joint signatures of any other persons to whom authority shall have been delegated by the General Partner as the General Partner shall determine in its discretion.

Art. 15. Advisory Committee.

15.1 The General Partner, in its sole discretion, may determine to establish an Advisory Committee comprised of individuals who represent certain investors, selected by the General Partner, who are not affiliates of the General Partner. If established, the Advisory Committee may, on behalf of the Shareholders, approve or disapprove, to the extent deter-

mined by the General Partner to be required by or appropriate in light of applicable law, principal transactions, certain other related party transactions and such other matters as the General Partner determines are appropriate.

Art. 16. Indemnification. The Company agrees to indemnify and hold harmless out of the Company's assets the Indemnified Party against any and all liabilities, actions, proceedings, claims, costs, demands, damages and expenses (including legal fees) incurred or threatened by reason of the Indemnified Party being or having been a member of the General Partner, of the board of managers of the General Partner, or an officer, director, manager, shareholder, agent or employee of the General Partner or a member of the Advisory Committee, provided that such person shall not be indemnified in respect of any matter resulting from its or his willful misconduct, bad faith, fraud, reckless disregard or gross negligence.

Art. 17. Fees.

17.1 The Company shall pay, to the General Partner and other entities, as the case may be, fees such as:

- management fees;
- acquisition fees /financing fees;
- asset management fees;
- investment banking and other fees
- fees relating to borrowings (customary fees, interest, expenses and indemnities);
- monitoring fees; and
- commitment and break-up fees.

17.2 Such fees and other expenses shall be set forth and further described in any private placement memorandum issued by the Company from time to time.

IV. General meetings of shareholders

Art. 18. Powers and voting rights.

18.1 Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. Except as otherwise provided for by the Law, it may only resolve on any item generally whatsoever only with the consent of the General Partner.

18.2 Except as otherwise provided in these Articles, the notices and quorum rules required by the Law shall apply with respect to the meetings of Shareholders of the Company, as well as with respect to the conduct of such meetings.

18.3 Each Share entitles its holder to one vote. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person, whether a Shareholder or not, as his proxy in writing whether in original or by telefax, cable, telegram or telex.

18.4 Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of those present or represented but it being understood that any resolution shall validly be adopted only with the approval of the General Partner. However, resolutions relating to the amendment of these Articles shall validly be adopted only with the approval of the General Partner and by a majority of two-thirds of the votes cast where at least 50 percent of the voting rights is represented.

18.5 Any increase of any Shareholder's Commitment, change of the Company's nationality, modification of any right to distribution, modification of the majority requirements for the amendment of the Articles shall require the unanimous consent of the Shareholders and the General Partner.

Art. 19. Meetings of Shareholders.

19.1 The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg on the second Friday of May at 4.00 p.m. If such day is a bank holiday in the city of Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Luxembourg Business Day.

19.2 The General Partner may convene other general meetings of the Shareholders. Such meetings must be convened if Shareholders representing one tenth (1/10) of the Company's share capital so require. These meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

19.3 All meetings of Shareholders shall be chaired by the General Partner or by any person designated by the General Partner.

19.4 The minutes of the general meeting of the Shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary, appointed by the chairman, and the scrutineer, elected by the General Partner.

Art. 20. Convening notice.

20.1 Shareholders' meetings shall be convened by the General Partner pursuant to a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address on record in the shares' register of the Company or by a publication in the Luxembourg press and in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial).

20.2 If all the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 21. Liability of Shareholders. The Shareholders holding any other Shares than the management share are only liable up to the amount of their respective Commitment made to the Company.

V. Annual accounts - allocation of profits

Art. 22. Fiscal Year.

22.1 Each fiscal year of the Company shall begin on 1st January and it shall terminate on 31st December of each year.

22.2 The accounts of the Company shall be stated in United States Dollars.

22.3 The accounts of the Company shall be audited by an independent auditor ("réviseur d'entreprises agréé"), who shall satisfy the requirements of the Law as to honorability and professional experience and who shall carry out the duties prescribed by the Law. The authorized independent auditor shall be appointed by the general meeting of the Shareholders with a majority of 50 percent of the votes cast, with the approval of the General Partner. The independent auditor continues to carry out its/their duties until its/their successor(s) is/are elected.

22.4 The authorized independent auditor in office may only be removed by the General Partner on serious grounds or upon termination of the audit mandate.

22.5 The Shareholders shall receive (i) audited annual financial statements (including a balance sheet and related statements of operations, changes in Shareholders' capital, and cash flows) and a summary of the Partnership's investment portfolio, and (ii) an unaudited quarterly report, as further described in any applicable private placement memorandum issued by the Company from time to time.

Art. 23. Supervisory Board.

23.1 The affairs of the Company and its financial situation including particularly its books and accounts may be supervised by a supervisory board of at least three members (herein referred to as the Supervisory Board).

23.2 The Supervisory Board, if any, shall be consulted by the General Partner on such matters as the General Partner may determine and it may authorize any actions of the General Partner that may, pursuant to law or under these Articles, exceed the powers of the General Partner.

23.3 The Supervisory Board, if any, shall be elected by the annual general meeting of Shareholders for a maximum term of six years, which shall be renewable.

23.4 The general meeting of the Shareholders shall determine the remuneration of the Supervisory Board.

23.5 The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the General Partner.

23.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight days in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing whether in original, or by cable, telefax, telegram or telex of each member. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

23.7 Any member may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing or by cable, whether in original, or by telegram, telex, telefax or other electronic transmission another member as his proxy.

23.8 The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented. Resolutions shall be approved if taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

23.9 Resolutions may also be taken in one or several written instruments signed by all the members.

Art. 24. Allocation of Profits.

24.1 An amount equal to five per cent (5%) of any Net Income shall be allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

24.2 Subject to Articles 24.3, 24.4 and 24.5 the general meeting of Shareholders has discretionary power to dispose of the balance of the Net Income.

24.3 The General Partner shall propose the allocation of the Net Income to the vote of the general meeting of Shareholders, provided that (i) each Share within a given Class entitles its holder to an aggregate dividend amount equal to the Net Income per Share of that Class; and (ii) the Class A-1 Shares shall track the Net Income as from Year Zero, less the amount allocated to the redemption of any residual PECs, the Class A-2 Shares shall track the Net Income as from the date of the full redemption of the Class A-1 Shares, the Class A-3 Shares shall track the Net Income as from the date of the full redemption of the Class A-2 Shares, and so on for all the Shares in issue from time to time.

Any dividend declared on a Class of Share shall be distributed among the holders of Shares within such Class in proportion to the number of Shares that they hold in such Class.

24.4 The holder(s) of Shares in a given Class shall not be entitled to any dividend until the holders of the immediately preceding Class of Shares have received the full Net Income to which they are entitled in accordance with Article 24.3 or as of when the immediately preceding Share Class has been redeemed in full.

24.5 The General Partner has the discretion to pay interim dividends each time distributable cash is available and in accordance with the Law.

VI. Dissolution - liquidation

Art. 25. Dissolution - Liquidation.

25.1 The Company shall automatically commence winding up upon the earliest of (i) the proposal of the General Partner adopted by an unanimous resolution of the meeting of Shareholders, subject to the consent of the General Partner, to dissolve the Company, (ii) the occurrence of the events specified in Sections 5.3 and 5.4 hereof and (iii) upon expiry of the duration thereof as set out in Article 5.

25.2 The liquidation shall be carried out by the General Partner. If the General Partner has been dissolved, the liquidator shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named, by the meeting of Shareholders, pursuant to the Law. The Shareholders' meeting will also determine the remuneration and the powers, subject to the Law of the liquidators.

VI. General provision

Art. 26. Amendment to Articles. These Articles may be amended from time to time by a resolution adopted by a resolution of the meeting of Shareholders adopted in the manner set forth in Article 18.4.

Art. 27. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

- (1) The first financial year shall begin today and it shall end on December 31,2008.
- (2) The first annual general meeting shall be held in 2009.

Subscription and payment

The Articles of Association having thus been established, the above-named parties have subscribed to the five hundred thousand and one shares (500,001) shares as follows:

- Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) 2008, société à responsabilité limitée:
 - one (1) Management Share; and
 - one (1) Class A-1 Share without par value.
- The Goldman Sachs Group Inc.:
 - (i) forty-nine thousand nine hundred and ninety-nine (49,999) Class A-1 Shares without par value;
 - (ii) fifty thousand (50,000) Class A-2 Shares without par value;
 - (iii) fifty thousand (50,000) Class A-3 Shares without par value;
 - (iv) fifty thousand (50,000) Class A-4 Shares without par value;
 - (v) fifty thousand (50,000) Class A-5 Shares without par value;
 - (vi) fifty thousand (50,000) Class A-6 Shares without par value;
 - (vii) fifty thousand (50,000) Class A-7 Shares without par value;
 - (viii) fifty thousand (50,000) Class A-8 Shares without par value;
 - (ix) fifty thousand (50,000) Class A-9 Shares without par value; and
 - (x) fifty thousand (50,000) Class A-10 Shares without par value.

The participating management share and the ordinary shares have been fully paid in (cash), so that a paid share capital amount of fifty thousand US dollars and ten (10) cents (USD 50,000.10) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimation of formation expenses

For the purpose of the registration, the amount of USD 50,000.10 is valued at EUR 32,640.-.

The appearing parties declare that the expenses, costs, fees or charges of any kind whatever, which fall to be paid by the Company as a result of its formation amount approximately to EUR 2,400.-.

General meeting of shareholders

The appearing parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as having been duly convened, immediately proceeded to the holding of a general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, the Shareholders passed with the consent of the General Partner, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The Shareholders resolve to appoint PricewaterhouseCoopers S. à r.l., having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 65.477, as auditor of the Company.

The mandate of the auditor shall end at the annual general meeting to be held in 2009

Second resolution

The Shareholders resolve to set the registered office of the Company at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present Articles of Association are worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, said proxy holder signed together with the undersigned notary, the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille huit, le onzième jour du mois de mars.

Par-devant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1. Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) 2008, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg;

ici représentée par Maître Sabine Hinz, avocate, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui remise sous seing privé.

(ci-après désignée l'Associé Commandité),

2. The Goldman Sachs Group Inc., une société organisée et existant sous la législation de l'Etat du Delaware, dûment enregistrée auprès du Département d'Etat, Division des Sociétés du Delaware au numéro 2923466, ayant son siège social au CORPORATION TRUST CENTER, 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique;

ici représentée par Maître Sabine Hinz, avocate, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui remise sous seing privé.

(ci-après désignée individuellement l'Actionnaire et collectivement les Actionnaires)

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire agissant pour le compte des comparantes et le notaire instrumentant, resteront attachées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les comparantes, ès-qualités qu'ils agissent, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société en commandite par actions qu'elles constituent entre elles:

I. Définitions - dénomination - siège social - objet - durée

Art. 1^{er}. Définitions. Les termes et expressions commençant par une majuscule auront les significations suivantes:

La Période Comptable désigne chaque période de douze mois prenant fin le 31 décembre. La première Période Comptable commencera lors de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2008;

Le Comité Consultatif a la signification donnée à l'article 15;

Sociétés Affiliées désigne toute société ou entreprise qui, en rapport à la personne concernée, est une société de holding ou une société mère ou une filiale de cette personne ou une filiale de cette société de holding ou de la société mère, étant précisé toutefois, qu'un Investissement ne sera pas réputé être une Société Affiliée uniquement à raison d'un Investissement par la Société dans cet Investissement;

Statuts désigne les présents statuts, tels que modifiés à tout moment;

Jour Ouvrable désigne un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) où les banques sont généralement ouvertes pour leurs activités bancaires normales au Luxembourg ainsi qu'à Paris;

Apport en Capital désigne la partie de l'Engagement de chaque Actionnaire tiré et apporté par ce dernier au capital social en échange de l'émission de Titres de la Société, tel que décrit plus en détail à l'Article 11 des présents Statuts;

Classe désigne l'une des jusqu'à 100 (cent) classes d'Actions A émises par la Société et numérotées de la Classe A-1 à la Classe A-100;

Clôture désigne le premier accès des investisseurs au sein de la Société en qualité d'Actionnaire;

Date de Clôture désigne la date à laquelle les investisseurs sont pour la première fois admis au sein de la Société en tant qu'Actionnaires;

Engagement désigne les montants (libellés en dollars américains) que chaque Actionnaire accepte d'apporter à la Société par la souscription de Titres à la date de constitution et à la Date de Clôture stipulées dans le Contrat de Souscription devant être conclu entre chaque Actionnaire et la Société;

Société désigne Whitehall Street International Real Estate SCA (ISA Investor) 2008, une société luxembourgeoise sous forme de société en commandite par actions;

Actionnaire Défaillant a la signification qui lui est attribuée à l'article 11.6;

Notification de Tirage désigne la notification écrite remise par l'Associé Commandité qui détermine les tranches et les dates auxquelles les Engagements des Actionnaires doivent être avancés;

Actionnaire(s) Fondateur(s) désigne collectivement, les Actionnaires qui souscrivent aux Actions de Classe A-1 lors de la constitution de la Société;

Associé Commandité désigne Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) 2008, une société à responsabilité limitée sise au 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, détentrice d'une Action de Commandité sans limitation de responsabilité;

Partie Indemnisée désigne l'Associé Commandité, le Comité Consultatif et leurs agents, sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, directeurs, actionnaires et personnels respectifs que la Société s'est engagée à indemniser et à garantir sur ses actifs;

Investisseur désigne toute personne qui souscrit aux Actions de toute Classe après la souscription du capital social initial de la Société par le ou les Actionnaires Fondateurs;

Loi ou Loi du 10 août 1915 désigne la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée à tout moment;

Action de Commandité désigne l'action à responsabilité illimitée détenue par l'Associé Commandité et ayant les caractéristiques et à laquelle sont attachés les droits et obligations précisés dans les présents Statuts;

Bénéfice Net désigne le bénéfice non-consolidé de la Société pour le(s) exercice(s) comptable(s) concerné(s) ou une toute partie de ceux-ci/celui-ci déterminé conformément aux principes comptables généralement admis au Luxembourg et après impôt sur le revenu;

Partnership désigne Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) Limited Partnership 2008

PEC ou **PEC Zero** désigne les Preferred Equity Certificates devant être émis par la Société et souscrits par chacun des Actionnaires suite à une Notification de Tirage selon un taux maximum de 99 (quatre-vingt dix-neuf) PEC pour chaque Action souscrite; chaque PEC a une valeur nominale de USD 990,-, tel qu'indiqué pour chaque Actionnaire dans le Contrat de Souscription conclu entre celui-ci et la Société;

Prix de Rachat désigne le prix de rachat par Action d'une Classe spécifique d'Actions correspondant au (i) Bénéfice Net diminué de tout dividende déjà déclaré par la Société sur la Classe spécifique d'Actions (ii) divisé par le nombre d'Actions dans la même Classe d'Actions;

Titres désigne les PEC et les Actions souscrits par les Actionnaires;

Actionnaires désigne les détenteurs des Actions de toute Classe, autres que l'Associé Commandité;

Actions désigne, collectivement, les Actions rachetables émises par la Société à tout moment dans les jusqu'à cent (100) Classes d'Actions devant être émises à tout moment à l'exclusion de l'Action de Commandité;

Contrat de Souscription désigne le contrat entre la Société et chaque investisseur décrivant (i) l'Engagement de cet investisseur à souscrire à des Titres, (ii) le nombre d'Actions devant être souscrites par cet investisseur, (iii) le nombre de PEC devant être souscrits par cet investisseur, (iv) les droits et obligations de cet investisseur relatifs à son Engagement à souscrire à des Actions et PEC et (v) certaines déclarations faites et garanties données par cet investisseur en faveur de la Société ainsi que tout ajout ou toute modification y relative;

Engagement Non Tiré désigne, en rapport avec un Actionnaire, le montant de son Engagement qui, au moment concerné, reste disponible pour un tirage;

Entités Whitehall désigne la Société, Whitehall Street Global Real Estate Limited Partnership 2007, une société à responsabilité limitée du Delaware, Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, une société à responsabilité limitée du Delaware, Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2008 et Whitehall Street International Real Estate SCA 2008, une société luxembourgeoise (chacune un Entité Whitehall)

Année Zéro désigne l'exercice comptable pendant lequel tous les PECs ont été rachetés;

Modalités des PEC Zero désigne les modalités régissant les PEC, telles qu'elles peuvent être adaptées et modifiées à tout moment par l'Associé Commandité.

Art. 2. Dénomination. Il existe entre l'Associé Commandité, en qualité de souscripteur de l'Action de Commandité à responsabilité illimitée, les Actionnaires Fondateurs et tous ceux qui deviendront par la suite propriétaires des Actions, une société de droit luxembourgeois sous forme de société en commandite par actions sous la dénomination Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) SCA 2008, (ci-après la «Société»), qui sera régie par la Loi de même que par les présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Luxembourg ou à l'étranger sur résolution de l'Associé Commandité.

3.2 L'Associé Commandité est autorisé à transférer le siège social de la Société au sein de la Ville de Luxembourg. Le siège social peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg sur résolution adoptée lors d'une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société statuant comme en matière de modification des Statuts.

3.3 Au cas où l'Associé Commandité estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettant ou de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la facilité de communication entre ce bureau et les personnes à l'étranger, se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera luxembourgeoise.

Art. 4. Objet.

4.1 La Société a pour objet l'acquisition de participations dans des sociétés ou entreprises luxembourgeoises ou étrangères sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière, des actions, parts et autres titres de participation, obligations, obligations non garanties, certificats de dépôt et autres titres de créance et plus généralement des titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine.

4.2. La Société peut investir (directement et/ou indirectement) dans tout titre de créance ou de capital (ou options ou autres instruments y relatifs) dans ou relatifs à des actifs immobiliers situés en dehors des États Unis (y compris des pools ou portefeuilles de ces derniers) ou des sociétés immobilières en dehors des États Unis (un Investissement Qualifié).

4.3 La Société peut également investir (directement et/ou indirectement) dans (i) des activités permanentes de gestion de biens, de gestion de projets, de gestion d'actifs, de développement et activités similaires et dans des titres de capital ou de créance dans ou liés à des actifs immobiliers ou à des sociétés situés en dehors des États Unis, (ii) des titres de créance ou de capital de sociétés ou d'actifs liés à la fourniture de technologie pour l'une des activités ou l'un des actifs décrits à l'alinéa (i), (iii) des investissements annexes aux Investissements Qualifiés ou dont l'Associé Commandité prévoit la conversion en Investissements Qualifiés ou des investissements dans des pools d'actifs composés principalement d'Investissements Qualifiés, (iv) des investissements dans des sociétés en exploitation (A) dont les actifs sont principalement situés, ou dont les revenus proviennent principalement d'en dehors des États-Unis au moment des investissements ou (B) qui sont, aux yeux de l'Associé Commandité, reconnues sur le plan international et qui sont engagées dans des activités liées à l'immobilier (par exemple, l'activité hôtelière), (v) des investissements se composant d'actifs multiples dont moins de 10% des frais alloués, tels que déterminés par l'Associé Commandité au moment des investissements, sont situés aux États-Unis, (vii) des investissements se composant d'actifs immobiliers situés aux États-Unis qui sont, aux yeux de l'Associé Commandité, de renommée internationale et, (vi) des investissements dont il est prévu qu'ils soient remboursés endéans une période de douze mois, s'ils ne sont pas convertis en Investissement Qualifié, ou affectés à de nouveaux investissements ou à des investissements existants de ses filiales directes ou indirectes dans ce délai.

4.4 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique, comme il peut de temps à autre être décrit dans dans un prospectus d'offre

4.5 La Société peut engager tout avocat, comptable, consultant, conseiller, expert indépendant ainsi que toute personne que l'Associé Commandité pourra juger nécessaire et opportune;

4.6 La Société peut généralement recourir à des techniques et instruments relatifs à ses investissements en vue de leur bonne gestion, y compris des techniques et instruments visant à protéger la Société contre tous risques de crédit, de taux de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.7 La Société peut en outre faire toutes opérations commerciales et/ou financières se rattachant à des investissements directs ou indirects dans biens meubles ou immeubles, y compris des biens immobiliers et, notamment, acquérir, détenir, louer, louer à bail, donner en location, diviser, grever, aménager, développer, améliorer, cultiver, construire sur, vendre ou de toute autre manière aliéner, hypothéquer, nantir ou grever de toute autre manière tout bien meuble ou immeuble et elle peut en outre exploiter les actifs ou activités sous-jacents aux investissements directs ou indirects de la Société et s'engager dans toutes ces activités et opérations pour autant que l'Associé Commandité le juge nécessaire, recommandable ou accessoire à l'accomplissement des objets et buts cités ci-avant au sein du présent Article 4.

4.8 La description ci-dessus est entendue dans son sens le plus large et l'énumération qui précède n'est pas limitative.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est constituée pour une durée limitée de treize (13) ans à compter de sa date de constitution.

5.2 Sur demande de l'Associé Commandité et sur approbation des Actionnaires détenant plus de 50 pourcent des Actions émises et en circulation (sous réserve que ce seuil de 50 pourcent corresponde à un quorum d'au moins 50 pourcent des Actions émises et en circulation statuant par un vote à la majorité des deux tiers des Actions présentes ou représentées), la durée de la Société pourra être prorogée, sans toutefois être prorogée à une date intervenant au-delà de 15 ans à compter de la date de constitution.

5.3 Sauf disposition contraire de la loi, les Actionnaires détenant plus de 50 pourcent des Actions émises et en circulation (sous réserve que ce seuil de 50 pourcent corresponde à un quorum d'au moins 50 pourcent des Actions émises et en circulation statuant par un vote à la majorité des deux tiers des Actions présentes ou représentées et sur base de participations en pourcentage relatives mais à l'exclusion de la participation de certains Actionnaires affiliés et Actionnaires

défaillants) peuvent voter à l'effet de dissoudre la Société lors d'une assemblée régulièrement tenue; toutefois, ce vote ne sera valable que si les associés limités et actionnaires des autres Entités Whitehall détenant plus de 50 pourcent de la totalité des engagements de capitaux des Entités Whitehall (à l'exclusion des engagements de capitaux des associés commandités, de certains associés et actionnaires limités et affiliés et des associés limités et actionnaires défaillants) ont voté à l'effet de dissoudre les Entités Whitehall lors d'une assemblée régulièrement tenue (ces assemblées peuvent toutes avoir lieu simultanément).

5.4 La dissolution de la Société sera mise en route égalent en cas de (x) vote favorable des associés et/ou actionnaires limités des autres Entités Whitehall détenant plus de 50 pourcent des participations en pourcentage de ces Entités Whitehall (à l'exclusion de la participation de certains associés et/ou actionnaires affiliés limités et des associés et actionnaires limités défaillants) visant à dissoudre leur Entité Whitehall et (y) vote favorable des Actionnaires et/ou associés limités ou actionnaires des autres Entités Whitehall représentant plus de 50 pourcent de la totalité des engagements de capitaux des Entités Whitehall (à l'exclusion de la participation de certains associés et actionnaires affiliés limités et des associés et actionnaires limités défaillants) visant à dissoudre les Entités Whitehall lors d'une assemblée régulièrement tenue.

II. Capital - actions

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital social initial de la Société est fixé à cinquante mille dollars et dix cents (USD 50.000,10) divisé en dix Classes d'actions, chaque classe d'actions comprenant cinquante mille (50.000) actions comme suit:

- (xi) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A-1 sans valeur nominale;
- (xii) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A-2 sans valeur nominale;
- (xiii) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A-3 sans valeur nominale;
- (xiv) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A-4 sans valeur nominale;
- (xv) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A-5 sans valeur nominale;
- (xvi) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A-6 sans valeur nominale;
- (xvii) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A-7 sans valeur nominale;
- (xviii) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A-8 sans valeur nominale;
- (xix) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A-9 sans valeur nominale; et
- (xx) Cinquante mille (50.000) Actions rachetables de Classe A- 10 sans valeur nominale.

En outre, une (1) Action de Commandité sans valeur nominale sera émise en faveur de l'Associé Commandité.

Un maximum de quatre-vingt-dix (90) classes d'Actions supplémentaires seront créées et émises après la constitution de la Société; ces dernières seront désignées Classe A-11 à Classe A-100. Lors de la souscription et de l'émission de toute Action de toute Classe d'Action (autre que relativement à la souscription initiale des Actions de Classe A-1 à Classe A-10 qualifiées ci-dessus), les actionnaires devront à chaque fois verser une prime d'émission de neuf dollars américains et quatre-vingt-dix cents (USD 9.90).

6.2 A chaque Classe reviendra le Bénéfice Net à partir de l'Année Zéro, en ce que les Actions de Classe A-1 recevront le Bénéfice Net à partir de l'Année Zéro, diminué du montant attribué au rachat de tous PEC résiduels, les Actions de Classe A-2 recevront le Bénéfice Net à partir du rachat complet des Actions de Classe A-1, les Actions de Classe A-3 recevront le Bénéfice Net à partir du rachat complet des Actions de Classe A-2, et ainsi de suite pour toutes les Classes d'Actions émises à tout moment; toutes les Actions, quelle qu'en soit la Classe, une fois émises, seront désignées une Action et collectivement les Actions.

6.3 Sous réserve de la Section 6.5 ci-dessous, le capital émis de la Société peut être augmenté ou diminué sur décision d'une assemblée des Actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts.

6.4 Le capital social autorisé de la Société est fixé à cinq cent mille dollars américains et dix cents (USD 500.000,10), représenté par un maximum de cent (100) Classes d'Actions, chaque Classe comprenant jusqu'à cinquante mille (50.000) Actions sans valeur nominale, chaque Action étant rachetable conformément à l'article 49-8 de la Loi de 1915.

6.5 L'Associé Commandité est autorisé, pendant une période de 5 (cinq) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif de la Société, à:

- (iv) émettre jusqu'à cinquante mille (50.000) Actions rachetables sans valeur nominale dans chacune des quatre-vingt-dix (90) Classes d'Actions supplémentaires autorisées, qui peuvent être émises à tout moment;
- (v) renoncer à ou limiter les droits préférentiels de souscription des Actionnaires dans chaque Classe d'Actions; et
- (vi) enregistrer par acte notarié toute émission d'Actions et à modifier les Statuts et le registre des titres de la Société en conséquence.

6.6 Simultanément à l'émission de chaque Action, l'Associé Commandité émettra, et chaque Actionnaire souscrira à un maximum de quatre-vingt-dix-neuf (99) PEC Zero rachetables, chaque fois relativement au nombre d'Actions souscrites dans les limites de l'Engagement Non Tiré de chaque Actionnaire.

6.7 Les PEC à Coupon Zéro seront soumis aux Modalités des PEC Zero.

6.8 Le montant minimum de souscription par Actionnaire est fixé à 5 million USD. Toutefois, l'Associé Commandité aura le droit, à son entière appréciation, d'accepter des engagements de souscription de montants inférieurs à 5 million

USD, à condition qu'en aucune circonstance l'Associé Commandité n'accepte des souscription d'un montant inférieur à €200.000.

Art. 7. Actions.

7.1 La Société ne reconnaît qu'un détenteur unique par Action et par PEC Zero; au cas où plusieurs personnes détiennent une Action et un PEC Zero, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits rattachés à cette Action et à ce PEC Zero jusqu'à la nomination ou désignation d'une personne par les codétenteurs comme seul propriétaire en rapport avec la Société.

7.2 Les Actions et PEC Zero de la Société sont et continueront d'être sous forme nominative. Les Actions et PEC Zero ne sont pas représentés par un certificat; toutefois, un certificat attestant l'inscription de l'Actionnaire concerné dans le registre des actions et PEC de la Société et le nombre d'Actions et de PEC détenus par celui-ci sera délivré par la Société à la demande de l'Actionnaire.

7.3 Un registre des Actions et des PEC sera conservé au siège social de la Société et/ou par un teneur de registre spécial désigné par l'Associé Commandité, le cas échéant. Ce registre indiquera le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre et la Classe d'Actions et de PEC qu'il détient, les montants libérés sur chaque Action et PEC et la cession de ces Actions et PEC de même que les dates de ces cessions.

Art. 8. Transferts.

8.1 Un Actionnaire peut vendre, céder ou transférer tout ou partie de ses Titres à un Ayant Cause Eligible (tel que défini ci-après), à condition que

(i) l'Actionnaire effectuant le transfert a reçu par écrit l'autorisation préalable d'une personne nommée en application des sections 70 s. du Insurance Supervisory Act (loi sur la Supervision des Assurance) pour les actifs liés a cet Actionnaire, ou son adjoint ou, si aucune personne n'a été nommée, par l'autorité de supervision compétente telle qu'il en est fait référence à la section 110 de l'Insurance Supervisory Act de l'Insurance Supervisory Act, (ii) (A) dans l'hypothèse d'une vente, cession ou transfert d'Actions, l'Actionnaire effectuant le transfert doit aussi vendre, céder ou transférer les PEC Zéro émis à l'Actionnaire en relation avec l'émission de telles Actions, et (B), dans l'hypothèse d'une vente, cession ou transfert des PEC Zéro, l'Actionnaire effectuant le transfert doit aussi vendre, céder ou transférer les Actions émises à cet Actionnaire en relation avec l'émission de tels PEC Zéro, et (iii) l'Actionnaire effectuant le transfert a respecté toute les dispositions stipulée ci-après. L'Accord préalable par écrit de l'Associé Commandité n'est pas nécessaire pour tout transfert de Titres par un Actionnaire au bénéfice d'un Ayant Cause Eligible.

Le transfert d'un Actionnaire est valide au moment de l'accord sur le transfert entre l'Actionnaire effectuant le transfert et l'Ayant Cause Eligible. A moins d'un accord contraire entre l'Actionnaire effectuant le transfert et l'Ayant Cause Eligible, l'obligation de contribuer au capital souscrit mais pas encore libéré de l'Actionnaire effectuant le transfert est pris en charge par l'Ayant Cause Eligible et la responsabilité de l'Actionnaire s'éteint de ce fait. Les droits de l'Associé Commandité de prendre les mesures légales à sa disposition au cas ou un tel transfert viole des disposition d'ordre public ou constituent une raison suffisante à cause des conséquences substantiellement adverses pour la Société ne sont pas affectés. En de tels cas, le transfert reste valable jusqu'à ce que les objections à cette validité du transfert ou les autres dispositions sont établis par une décision ayant force de la chose jugée ou bien sont acceptées par l'Actionnaire effectuant le transfert.

«Ayant Cause Eligible» désigne seulement les investisseurs institutionnels ou les intermédiaires financiers, y compris les institutions de sécurité sociale, fonds de pension, sociétés de placement accréditées, fondations, banques et certaines entités similaires ayant des ratings de première qualité et un actif investissables nets d'aux moins USD\$ 100 millions; à condition, cependant, que cet Ayant Cause Eligible ne sont pas (i) des «U.S. Persons» (telles que définies par la Régulation S décrétée en application du United States Securities Act (loi fédérale sur les marchés financiers) de 1993 (la «Loi»), (ii) toute personne ou entité qui n'est pas un «accredited investor» (investisseur accrédité) (tel que défini par la Régulation D décrétée en application de la Loi), (iii) toute personne qui n'est pas un «qualified purchaser» (acheteur qualifié) (tel que défini par le United States Investment Company Act (loi fédérale sur les sociétés d'investissement) de 1940, telle qu'amendée ultérieurement) et (iv) toute personne, entité, ou pays dont les biens et intérêts ont été bloqués suite à l'United States Executive Order Blocking Property and Prohibiting Transactions With Persons Who Commit, Threaten to Commit, or Support Terrorism (ordonnance présidentielle gelant les avoirs de et interdisant les transactions avec les personnes qui perpètrent, menacent de perpétrer ou soutiennent des actes de terrorisme) du 24 septembre 2001.

8.2 Un Actionnaire ne peut, de manière volontaire ou involontaire, vendre, céder, grever, hypothéquer ou transférer tout ou partie de ses Titres à un ayant cause qui n'est pas un Ayant Cause Eligible sauf s'il a reçu dans chaque cas, un accord préalable écrit de Associé Commandité. Toute cession de Titres transférés à qui n'est pas un Ayant Cause Eligible sans un tel accord de l'Associé Commandité sera nulle ab initio ou, si la cession ne peut être annulée, les Titres feront l'objet d'un rachat obligatoire à un prix égal au montant le plus bas entre l'Apport en Capital non restitué par cet Actionnaire et la juste valeur de marché des Titres émis en échange, ainsi que déterminé par l'Associé Commandité.

8.3 Les retraits d'Apport en Capital avant la fin de la Société ne sont pas autorisés.

Art. 9. Rachat.

9.1 La Société peut acquérir et détenir ses propres Actions conformément aux conditions et limites prévues par la Loi. Toutes les Actions, à l'exception de l'Action de Commandité, ont été émises sous forme d'actions rachetables conformément à l'article 49-8 de la Loi.

9.2 Les Actions peuvent uniquement être rachetées lorsque l'Associé Commandité estime que ce rachat est dans le meilleur intérêt de la Société.

9.3 En cas de décision prise par l'Associé Commandité de racheter une Action, ce rachat sera d'un montant maximal et sera effectué selon des conditions précisés par l'Associé Commandité dans une notification signifiée aux Actionnaires, conformément aux limites imposées par la Loi et les présents Statuts. Cette notification précisera le nombre d'Actions devant être rachetées, le Prix de Rachat et la date à laquelle le rachat sera effectif conformément aux conditions de l'Article 9.4.

9.4 S'il en est ainsi décidé par l'Associé Commandité, au cours d'un exercice comptable donné, la Société sera autorisée à racheter une ou plusieurs Classes d'Actions dans leur intégralité au Prix de Rachat, à chaque fois sous la condition qu'il y ait des fonds en suffisance pour un/de tel(s) rachat(s). Aux fins du présent Article 9.4, la détermination du Prix de Rachat sera effectuée par l'Associé Commandité.

9.5 Chaque rachat d'Actions pourra être suivi au choix de l'Associé Commandité, soit (i) du maintien des Actions par la Société aux fins d'une réémission, soit (ii) d'une annulation immédiate de ces Actions et d'une réduction de capital correspondante qui, au cas mentionné sous (ii), doit être approuvée par une résolution adoptée lors d'une assemblée des Actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts et sous réserve de l'accord de l'Associé Commandité.

9.6 Sur décision de l'Associé Commandité de rachat de tout Titre, si l'Associé Commandité en décide ainsi, l'Associé Commandité pourra acheter aux porteurs des Titres en lieu et place d'un rachat et ensuite entraîner le rachat de ces Titres par la Société au moyen décrit au sein du présent Article 9.

Art. 10. Rachat obligatoire.

10.1 L'Associé Commandité peut procéder au rachat obligatoire des Titres de tout Actionnaire si (x) l'Associé Commandité détermine que la continuation de participation de ce Détenteur de Titres pourrait raisonnablement entraîner le défaut de conformité de la Société à l'exemption d'enregistrement selon la Section 3(c)(7) du United States Investment Company Act of 1940 ou (y) s'il existe une infraction des représentations, garanties et des conditions de cet Actionnaire au Contrat de Souscription exécuté par cet Actionnaire.

En outre, l'Associé Commandité peut procéder au rachat obligatoire des Titres de tout Actionnaire pour «juste motif», si l'Actionnaire:

- (i) adopte une conduite illicite ou commet une faute grave qui, de l'avis de l'Associé Commandité, pourrait porter préjudice à la réputation de la Société, de l'Association, de Goldman, Sachs & Co. ou de leurs sociétés affiliées;
- (ii) est reconnu coupable d'un crime ou d'un délit grave ou plaide nolo contendere à cet égard;
- (iii) obtient des fonds de manière illégale ou frauduleuse qu'il cherche à investir; ou
- (iv) au cas où l'Actionnaire viole l'obligation de confidentialité des informations lui imposée conformément au Contrat de Souscription.

10.2 Si des Titres d'un Actionnaire doivent faire l'objet d'un rachat obligatoire dans ces circonstances, cet Actionnaire percevra quatre-vingts pourcent (80%) de la juste valeur de marché de ces Titres, tel que déterminé par l'Associé Commandité. La Société peut également faciliter la vente ou le transfert obligatoire, peut aussi faciliter le rachat obligatoire ou peut encore racheter les Titres de tout Actionnaire tel que stipulé dans tout mémorandum de placement privé émis par la Société concernant le placement privé de ses Titres.

Art. 11. Tirage, Défaut.

11.1 L'Associé Commandité peut appeler et procéder au tirage des Engagements Non Tirés provenant des Actionnaires, au prorata de l'Engagement de chaque Actionnaire et à concurrence de leurs Engagements respectifs, si nécessaire, en fonction des besoins en capitaux de la Société, tels que déterminés par l'Associé Commandité, en versements que ce dernier estime, à son entière appréciation, être nécessaires pour effectuer des investissements, payer les honoraires de prestataires de services ou régler tout autre coût et frais de la Société.

11.2 Les Apports en Capital en contrepartie de Titres seront payés par versements et seront dus dans les 10 jours calendrier suivant l'émission d'une Notification de Tirage par l'Associé Commandité à l'Actionnaire, à l'exception du versement initial qui sera dû dans les 5 jours ouvrables à compter de la notification de la Société.

11.3 Le montant de l'Apport en Capital sera précisé dans chaque Notification de Tirage et déterminé à l'entière appréciation de l'Associé Commandité.

11.4 Les Actionnaires qui procèdent aux Apports en Capital après la date d'échéance pourront se voir imposer des intérêts moratoires sur le montant de ces apports à un taux annuel de 10 pourcent, calculés annuellement ou un montant supérieur raisonnable d'un point de vue commercial que l'Associé Commandité peut déterminer à son entière appréciation.

11.5 Chaque Notification de Tirage stipulera l'Apport en Capital requis, la date à laquelle cet appel est payable, le compte bancaire sur lequel le paiement doit être effectué et les autres modalités telles que, sous réserve des obligations de confidentialité, les détails sommaires du projet d'investissement.

11.6 Si un Actionnaire n'apporte pas, sur réception d'une Notification de Tirage et dans le délai stipulé à l'Article 11.2 ci-dessus, une partie de son Engagement à la Société à échéance, l'Associé Commandité peut, à son entière appréciation,

déclarer l'Actionnaire en défaut (un Défaut), auquel cas l'Associé Commandité peut prendre la mesure suivante concernant un tel Actionnaire Défaillant (l'Actionnaire Défaillant): l'Associé Commandité sera en droit d'exiger de l'Actionnaire Défaillant qu'il vende la totalité de ses Titres, pour un prix égal à 80 pourcent des Apports en Capital totaux non restitués effectués par l'Actionnaire Défaillant à ce titre, à un successeur identifié par l'Associé Commandité (cette personne désignée peut être, sans y être tenue, un Actionnaire non défaillant ou une Société Affiliée de l'Associé Commandité). Un Actionnaire Défaillant restera redevable de tous les Apports en Capital arrivant à échéance et des intérêts sur le montant de l'Engagement défaillant tels décrits au présent Article 11.6.

11.7 Aucun Actionnaire Défaillant n'est en droit de voter quant à ses Actions et il ne sera pas pris en compte pour déterminer l'existence d'un quorum d'Actionnaires.

11.8 L'Associé Commandité tiendra l'Actionnaire Défaillant responsable de toutes les commissions et de tous les frais, y compris, notamment, les honoraires d'avocat ou commissions de vente, encourus en conséquence du Défaut. Ces commissions et frais seront déduits de tout produit versé à l'Actionnaire Défaillant lors de la vente de ses Titres, telle que décrite à l'Article 11.3 ci-dessus.

III. Administration - comités et agents -représentation - comité consultatif

Art. 12. Administration.

12.1 La Société est administrée par l'Associé Commandité qui sera l'associé-gérant-commandité et sera personnellement, conjointement et solidairement tenu de tous les engagements de la Société qui ne peuvent être réglés sur les actifs de la Société. Les Actionnaires s'abstiendront d'agir d'une manière ou en une qualité autre que par l'exercice des droits en qualité d'Actionnaires aux assemblées générales et leur responsabilité sera limitée à leurs Engagements faits à la Société tels que stipulés à l'article 21 ci-dessous.

12.2 L'Associé Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société, qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires conformément aux objectifs et à la stratégie d'investissement de la Société.

Art. 13. Comités et Agents.

13.1 L'Associé Commandité peut déléguer certaines tâches à des comités spéciaux et désigner des conseillers et autres agents ainsi que stipulé dans tout mémorandum de placement privé émis par la Société à tout moment.

Art. 14. Signature autorisée. La Société sera engagée envers les tiers par la signature de l'Associé Commandité agissant par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires autorisés ou par la signature individuelle ou conjointe d'autres personnes auxquelles ce pouvoir a été délégué par l'Associé Commandité, selon ce que ce dernier déterminera à son appréciation.

Art. 15. Comité Consultatif.

15.1 L'Associé Commandité peut, à son entière appréciation, décider de constituer un Comité Consultatif composé de personnes physiques représentant certains investisseurs, choisies par l'Associé Commandité, qui ne sont pas des sociétés affiliées de ce dernier. S'il est constitué, le Comité Consultatif peut, pour le compte des Actionnaires, approuver ou désapprouver, dans la mesure déterminée par l'Associé Commandité comme étant requise ou appropriée en vertu de la législation applicable, les opérations principales, certaines autres opérations entre parties liées et toute autre question jugée appropriée par l'Associé Commandité.

Art. 16. Indemnisation. La Société s'engage à indemniser et garantir, sur les actifs de la Société, la Partie Indemnisée contre toutes les responsabilités, actions, procédures, réclamations, coûts, mises en demeure, dommages et frais (y compris les frais de justice) encourus ou menacés en raison de la qualité actuelle ou ancienne de la Partie Indemnisée de membre de l'Associé Commandité ou de membre du conseil d'administration de ce dernier ou de dirigeant, administrateur, gérant, actionnaire, agent ou salarié de l'Associé Commandité ou de membre du Comité Consultatif, étant précisé que cette personne ne sera pas indemnisée quant à toute question résultant de sa faute délibérée, de sa mauvaise foi, de sa fraude, de sa négligence grave ou d'une faute grave de sa part.

Art. 17. Frais.

17.1 La Société paiera à l'Associé Commandité et aux autres entités le cas échéant, les commissions/frais suivants:

- commissions de gestion;
- frais d'acquisition/de financement;
- commissions de gestion d'actifs;
- les frais d'investissement, bancaires et autres
- les frais relatifs aux emprunts (commissions habituelles, intérêts, frais et indemnités);
- frais de contrôle; et
- frais d'engagement et de désengagement amiable.

17.2 Ces commissions et autres frais seront stipulés et décrits plus en détail dans tout mémorandum de placement privé émis par la Société à tout moment.

IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 18. Pouvoirs et droits de vote.

18.1 L'assemblée régulièrement constituée des Actionnaires de la Société représentera l'intégralité des Actionnaires de la Société. Sauf disposition contraire de la Loi, elle ne peut généralement adopter de résolution sur toute question qu'avec l'accord de l'Associé Commandité.

18.2 Sauf stipulation contraire au sein des présents Statuts, les règles relatives aux avis de convocations et au quorum prescrites par la Loi s'appliqueront aux assemblées des Actionnaires de la Société de même qu'aux délibérations de ces assemblées.

18.3 Chaque Action donne droit à son détenteur à une voix. Un Actionnaire peut prendre part à toute assemblée des Actionnaires en désignant par écrit original ou par télécopie, câble, télégramme ou télex, une autre personne, qu'il s'agisse ou non d'un Actionnaire, comme son mandataire.

18.4 Sauf prescription contraire de la Loi ou des présents Statuts, les résolutions d'une assemblée des Actionnaires seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés; il est néanmoins entendu que toute résolution ne sera valablement adoptée qu'avec l'approbation de l'Associé Commandité. Toutefois, les résolutions concernant la modification des présents Statuts ne seront adoptées qu'avec l'accord de l'Associé Commandité et par une majorité des deux tiers des votes exprimés à laquelle au moins 50 pourcent des droits de vote sont représentés.

18.5 Toute augmentation de tout Engagement d'un Actionnaire, changement de nationalité de la Société, modification du droit à une distribution et modification des obligations de majorité pour la modification des Statuts exigeront l'accord unanime des Actionnaires et de l'Associé Commandité.

Art. 19. Assemblée des Actionnaires.

19.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra, conformément à la Loi, au Luxembourg au siège social de la Société ou en tout autre endroit au Luxembourg, le deuxième vendredi du mois de mai à 16 heures. Si ce jour est un jour férié dans la ville de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se réunira le premier jour ouvrable suivant au Luxembourg.

19.2 L'Associé Commandité peut convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires. Ces assemblées doivent être convoquées sur demande des Actionnaires représentant le dixième (1/10) du capital social de la Société. Ces assemblées des Actionnaires peuvent se tenir en un lieu et à une heure précisés sur l'avis de convocation à l'assemblée.

19.3 Toutes les assemblées des Actionnaires seront présidées par l'Associé Commandité ou par une personne désignée par ce dernier.

19.4 Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire, désigné par le président, et le scrutateur, choisi par l'Associé Commandité.

Art. 20. Avis de convocation.

20.1 Les assemblées des Actionnaires seront convoquées par l'Associé Commandité en vertu d'un avis de convocation indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit jours avant la tenue de l'assemblée à chaque Actionnaire à son adresse inscrite dans le registre des actions de la Société ou par voie de publication dans la presse luxembourgeoise ou dans le Mémorial, journal officiel du Luxembourg.

20.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des Actionnaires et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'Assemblée, l'assemblée peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 21. Responsabilité des Actionnaires. Les Actionnaires détenant des Actions autres que l'action de commandité ne seront responsables qu'à concurrence du montant de leur Engagement respectif fait à la Société.

V. Comptes annuels - affectation des bénéfices

Art. 22. Exercice.

22.1 Chaque exercice de la Société commencera le 1^{er} janvier et prendra fin le 31 décembre de chaque année. Le premier exercice de la Société commencera le jour de constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2008.

22.2 Les comptes de la Société seront libellés en dollars américains.

22.3 Les comptes de la Société seront révisés par un réviseur d'entreprises agréé, qui répondra aux obligations de la Loi en matière d'honorabilité et d'expérience professionnelle et qui exercera les fonctions prescrites par la Loi. Le réviseur d'entreprises agréé sera désigné par l'assemblée générale des Actionnaires à une majorité de 50 pourcent des votes exprimés et l'approbation de l'Associé Commandité. Le réviseur d'entreprises agréé continuera d'exercer ses fonctions jusqu'à ce que son ou ses successeurs soient élus.

22.4 Le réviseur d'entreprises agréé en fonction peut uniquement être révoqué par l'Associé Commandité pour motifs graves ou en cas de résiliation de son mandat d'audit.

22.5 Les Actionnaires recevront (i) les comptes annuels révisés (dont un bilan et les extraits d'opérations y relatif, les changements apportés aux fonds propres et les flux de trésorerie) et un résumé du portefeuille d'investissement de la Société et (ii) un rapport trimestriel non révisé, tel que décrit plus en détail dans tout memorandum de placement privé relatif émis par la Société à tout moment.

Art. 23. Conseil de surveillance.

23.1 Les affaires de la Société et sa situation financière, notamment ses livres et comptes, peuvent être surveillés par un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres (désigné aux présentes le Conseil de Surveillance).

23.2 L'Associé Commandité pourra consulter le Conseil de Surveillance, le cas échéant sur les questions qu'il décidera; le Conseil de Surveillance peut autoriser tous actes de l'Associé Commandité pouvant en vertu de la loi ou des présents Statuts, dépasser les pouvoirs de ce dernier.

23.3 Le Conseil de Surveillance, s'il en existe un, sera élu par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une durée maximum de six ans, renouvelable.

23.4 L'assemblée générale des Actionnaires déterminera la rémunération du Conseil de Surveillance.

23.5 Le Conseil de Surveillance sera convoqué par son président ou l'Associé Commandité.

23.6 Un avis de convocation écrit à toute réunion du Conseil de Surveillance sera remis à tous les membres de celui-ci au moins huit jours avant le jour fixé pour la tenue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera stipulée sur l'avis de convocation à la réunion. Chaque membre peut renoncer à l'avis de convocation par accord écrit original ou par câble, télécopie, télégramme ou télex. Un avis de convocation séparé ne sera pas requis pour des réunions individuelles tenues à des dates et en des lieux prévus dans un calendrier antérieurement adopté par résolution du Conseil de Surveillance.

23.7 Tout membre peut prendre part à toute réunion du Conseil de Surveillance en désignant par écrit original ou par câble, télégramme, télex, télécopie ou autre transmission électronique, un autre membre comme son mandataire.

23.8 Le Conseil de Surveillance ne peut valablement délibérer et statuer que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les résolutions seront approuvées si elles sont adoptées par la majorité des votes des membres présents ou représentés à cette réunion.

23.9 Des résolutions peuvent également être adoptées au moten d'un ou de plusieurs actes écrits et signés par tous les membres.

Art. 24. Affectation des Bénéfices.

24.1 Un montant correspondant à 5 pourcent (5%) de tout Bénéfice Net sera affecté à la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

24.2 Sous réserve des Articles 24.3, 24.4 et 24.5, l'assemblée générale des Actionnaires a le pouvoir discrétionnaire de disposer du solde du Bénéfice Net.

24.3 L'Associé Commandité proposera l'affectation des bénéfices à l'assemblée générale des Actionnaires, pourvu que (i) chaque Action d'une Classe donnée donne droit à son/ses détenteur(s) à un montant de dividende cumulé égal au Bénéfice Net par Action de cette Classe; et (ii) les Actions de Classe A-1 reçoivent le Bénéfice Net à partir de l'Année Zéro, diminué du montant attribué au rachat de tout PEC résiduel, les Actions de Classe A-2 reçoivent le Bénéfice Net à partir de la date de rachat complet des Actions de Classe A-1, les Actions de Classe A-3 reçoivent le Bénéfice Net à partir de la date de rachat complet des Actions de Classe A-2, et ainsi de suite pour toutes les Classes d'Actions émises à tout moment.

Tout dividende déclaré sur une Classe d'Actions sera distribué parmi les détenteurs d'Actions de cette Classe en proportion du nombre d'Actions qu'ils détiennent dans cette Classe.

24.4 Le(s) détenteur(s) d'Actions d'une Classe donnée n'auront droit à aucun dividende tant que les détenteurs des Classes d'Actions précédant immédiatement celle-ci n'auront pas reçu la totalité du Bénéfice Net auquel ils ont droit conformément à l'Article 24.3, ou jusqu'à ce que cette Classe d'Actions immédiatement précédente n'ait été intégralement rachetée.

24.5 L'Associé Commandité a le pouvoir de verser des acomptes sur dividendes lorsque des liquidités distribuables sont disponibles et conformément à la Loi.

VI. Dissolution - liquidation**Art. 25. Dissolution - Liquidation.**

25.1 La dissolution de la Société sera automatiquement entamée dès (i) proposition de l'Associé Commandité adoptée par une résolution unanime de l'assemblée des Actionnaires, sous réserve de l'accord de l'Associé Commandité de dissolution de la Société, (ii) que les événements précisés aux Sections 5.3 et 5.4 des présentes surviennent et (iii) expiration de la durée de celle-ci telle que stipulée à l'Article 5.

25.2 La liquidation sera effectuée par l'Associé Commandité. Si cet Associé Commandité a été dissout, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée des Actionnaires, en vertu de la Loi. L'assemblée des Actionnaires décidera également de la rémunération et des pouvoirs des liquidateurs sous réserve de la Loi.

VI. Disposition générale

Art. 26. Modification des Statuts. Les présents Statuts peuvent être modifiés à tout moment par une résolution adoptée par l'assemblée des Actionnaires de la manière stipulée à l'article 18.4.

Art. 27. Droit Applicable. Pour toutes matières qui ne sont pas expressément régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- (1) Le premier exercice comptable commence ce jour et se terminera le 31 décembre 2008.
- (2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

Souscription et libération

Les Statuts ayant ainsi été établis, les parties susmentionnées ont souscrit aux cinq cent mille et une (500.001) actions comme suit:

- Whitehall Street International Real Estate (ISA Investor) 2008, société à responsabilité limitée:
- une (1) Action de Commandité; et
- une (1) Action de Classe A-1 sans valeur nominale.
- The Goldman Sachs Group Inc.:
- (i) quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (49.999) Actions de Classe A-1 sans valeur nominale;
- (ii) cinquante mille (50.000) Actions de Classe A-2 sans valeur nominale;
- (iii) cinquante mille (50.000) Actions de Classe A-3 sans valeur nominale;
- (iv) cinquante mille (50.000) Actions de Classe A-4 sans valeur nominale;
- (v) cinquante mille (50.000) Actions de Classe A-5 sans valeur nominale;
- (vi) cinquante mille (50.000) Actions de Classe A-6 sans valeur nominale;
- (vii) cinquante mille (50.000) Actions de Classe A-7 sans valeur nominale;
- (viii) cinquante mille (50.000) Actions de Classe A-8 sans valeur nominale;
- (ix) cinquante mille (50.000) Actions de Classe A-9 sans valeur nominale; et
- (x) cinquante mille (50.000) Actions de Classe A-10 sans valeur nominale.

L'Action de Commandité et les Actions ordinaires ont été intégralement libérées (en espèces), de sorte qu'un capital social libéré s'élevant cinquante mille dollars US et dix (10) cents (USD 50.000,10) est désormais à la libre disposition de la Société, ainsi que la preuve en a été donnée au notaire instrumentant.

Estimation des frais de constitution

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de USD 50.000,10 est évalué à EUR 32.640,-.

Les comparantes déclarent que les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes espèces qui seront à la charge de la Société en conséquence de la constitution de celle-ci s'élèvent approximativement à EUR 2.400,-.

Assemblée générale des actionnaires

Les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoquées, procèdent immédiatement à la tenue d'une assemblée générale.

Après avoir vérifié que l'assemblée était régulièrement constituée, les Actionnaires ont pris à l'unanimité les décisions suivantes avec l'accord de l'Associé Commandité:

Première résolution

Les Actionnaires décident de nommer PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, en tant que réviseur de la Société.

Le mandat du réviseur prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

Deuxième résolution

Les Actionnaires décident d'établir le siège social de la Société au 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes, les présents statuts sont rédigés en langue anglaise, suivis d'une traduction en langue française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte en langue anglaise et celui en langue française, c'est la version anglaise qui prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et, après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire comparantes, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: HINZ; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 mars 2008, Relation GRE/2008/1258. — Reçu cent soixante trois euros et vingt cents 0,50%=163,20 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 avril 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008053276/231/1088.

(080059271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2008.

Europe Voyager Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 48.213,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 134.469.

—
EXTRAIT

Suite d'un contrat de cession de parts sociales conclu en date du 15 février 2008 il résulte que:

CVC Capital Partners Asia III Limited, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, inscrite auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 98088 a transféré:

4,155,855 parts sociales à CVC Capital Partners Asia III Limited acting as general partner for and on behalf of CVC Capital Partners Asia Pacific III L.P. ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, inscrite auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 98088;

et, a transféré 665,445 parts sociales à CVC Capital Partners Asia III Limited, acting as general partner for and on behalf of CVC Capital Partners Asia Pacific III Parallel Fund - A, L.P. ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, inscrite auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 98088.

Les associés de la société sont désormais:

Associé	Nombre de parts sociales
CVC Capital Partners Asia III Limited acting as general partner for and on behalf of CVC Capital Partners Asia Pacific III L.P.	4,155,855
CVC Capital Partners Asia III Limited, acting as general partner for and on behalf CVC Capital Partners Asia Pacific III Parallel Fund - A, L.P.	665,445
Total	4,821,300

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2008.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008051750/8715/32.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08866. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Palamon Collection Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 124.971.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 49388 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008053037/211/11.

(080058445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

ASF II Euro Mountain, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 88.625,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 107.994.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 2 avril 2008

Le mandat de gérant de la Société de Monsieur Jean-Louis Georges Camuzat, employé privé, né le 1^{er} septembre 1963 à Fontenay-Aux-Roses (France), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été renouvelé pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ASF II Euro Mountain

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008051739/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03777. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Hexil Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 134.343.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales, daté du 6 février 2008, que Triton Fund II LP, une société de droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St Helier JE4 8PX, Jersey (Iles Anglo-Normandes) inscrite au registre des sociétés de Jersey sous le numéro 701 a transféré toutes les parts sociales qu'elle détenait dans la Société comme suit:

- 6.250 parts sociales à Two Triton Fund F&F LP, société de droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St Helier JE4 8PX, Jersey (Iles Anglo-Normandes), inscrite au registre des sociétés de Jersey sous le numéro 70;
- 6.250 parts sociales à Triton Masterluxco 2 S.à r.l. société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.037.

Suite à cette cession les parts sociales sont réparties comme suit:

- Two Triton Fund F&F LP: 6.250 parts sociales
- Triton Masterluxco 2 S.à r.l.: 6.250 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008051740/1649/27.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03808. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Lindesnes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 120.525.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 20 décembre 2007 que:

La démission de M. Pascal LECLERC, employé privé, né le 4 décembre 1966 à Longwy (France), ayant son adresse professionnelle à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, de ces fonctions d'administrateur de la société à été acceptée.

Eurofid S.à r.l., société ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistré à la Chambre du Commerce et des Sociétés Luxembourg, sous le numéro B 92.176, a été élue au fonction de commissaire au compte en remplacement de Deloitte SA, société ayant son siège social 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, enregistré à la Chambre du Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 67.895.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2008.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008051751/8586/25.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09139. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Illsey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 135.678.

Cession de parts

Il résulte de la cession de parts survenue en date du 7 avril 2008, que l'associée unique, LTA Investments Inc., détenant les 500 parts dans la société Illsey S.à r.l.

a cédé la totalité de ses parts à:

Hallward S.à r.l., avec siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137448.

Dès lors, il y a lieu d'inscrire la nouvelle répartition comme suit:

Hallward S.à r.l., 500 parts

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008052446/799/22.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05474. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Pallhuber Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 121.586.

Par résolutions signées en date du 20 décembre 2007, l'associé unique a décidé de renouveler le mandat de réviseur de AbaCab S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052389/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04971. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Dixxi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.797.

La dénomination exacte de l'associé HG Incorporations Limited est la suivante: Hg Incorporations Ltd.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052388/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04974. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Pyrolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9415 Vianden, 3, route de Bettel.

R.C.S. Luxembourg B 95.950.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 15 avril 2008 que:

Unique résolution

L'assemblée générale révoque dans sa qualité de commissaire aux comptes, Mademoiselle Katrin HANSEN, expert-comptable, demeurant à B- 4780 ST. VITH, 38, Rodter Strasse.

L'assemblée générale nomme comme nouveau commissaire aux comptes de la société «PYROLUX.S.A.», Monsieur Guy MULLER, expert-comptable, demeurant à L- 8020 STRASSEN, 12, rue de la Paix, rétroactivement à la date du 30 décembre 2006.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires se tenant en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vianden, le 15 avril 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052088/2602/23.

Enregistré à Diekirch, le 16 avril 2008, réf. DSO-CP00101. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080057893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

BGK Industrie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 16, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 123.730.

Les comptes annuels pour la période du 8 janvier 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052267/1026/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07508. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Geldilux-TS-2007 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 128.446.

Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises KPMG Audit, ayant pour siège social 31, allée Scheffer L-2520 Luxembourg et enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103.590 jusqu'au prochain Conseil d'Administration approuvant les comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 11/04/08.

Pour GELDILUX-TS-2007 S.A.

MERCURIA SERVICES S.A.

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052443/1005/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05180. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Obringer-Lux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, Zone Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 50.910.

L'an deux mille huit, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) La société par actions simplifiée de droit français "ENTREPRISE ANDRE OBRINGER", avec siège social à F-57155 Marly, ZAC de la Belle Fontaine, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Metz sous le numéro B333 905 602.

2) Monsieur Ralph OBRINGER, gérant de société, demeurant professionnellement à L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman.

Les deux sont ici représentés par Madame Catherine MERTZ, employée privée, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, signées "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter qu'ils sont les seuls et uniques associés actuels de la société à responsabilité limitée "OBRINGER-LUX s.à r.l.", (ci-après la "Société"), avec siège social à L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 50910, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, notaire alors de résidence à Differdange, en date du 7 avril 1995, publié au Mémorial C numéro 359 du 1^{er} août 1995,

dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1313 du 10 décembre 2003,

et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, par leur mandataire, sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Frisange, à L-4959 Bascharage, Zone Op Zaemer, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4. (première phrase).** Le siège social est établi à Bascharage."

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à charge de la Société, et les associés s'y engagent personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MERTZ - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 mars 2008. Relation GRE/2008/1395. — Reçu douze euros 12 EUR.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 avril 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008052363/231/44.

(080057900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Pearson Luxembourg N° 1., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.137.

Constituée en date du 31 mars 2004 par-devant M^e Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), acte publié au Mémorial C n° 576 du 4 juin 2004 et modifiée en date du 24 décembre 2004 par-devant le même notaire, acte publié au Mémorial C n° 676 du 9 juillet 2005.

Le bilan au 30 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Pearson Luxembourg N° 1.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008052365/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04263. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

JNC-FIAC-FISCA, Société Anonyme.

Siège social: L-8262 Mamer, 5, rue de la Résistance.

R.C.S. Luxembourg B 85.512.

L'an deux mil huit, le onze mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "JNC-FIAC-FISCA S.A.", avec siège social à L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon

constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 19 novembre 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 666 du 30 avril 2002,

modifiée suivante acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 septembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 181 du 26 janvier 2006,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 85.512.

L'assemblée est ouverte à 14.15 heures sous la présidence de Madame Monika KIEFER, conseil comptable et fiscal diplômé, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur John NEUMAN, fiscaliste, demeurant à Wilwerdange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Transfert de siège vers L-8262 Mamer, 5, rue de la Résistance.

2.- Changement du de l'article 2 des statuts.

3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau

et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social est transféré vers L-8262 Mamer, 5, rue de la Résistance, et en conséquence l'article 2 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est établi dans la Commune de Mamer."

Deuxième résolution

L'assemblée générale confirme le changement des adresses des administrateurs:

- Madame Monika KIEFER, conseil comptable et fiscal diplômée, demeurant professionnellement à L-8262 Mamer, 5, rue de la Résistance, et

- Monsieur John NEUMAN, fiscaliste, demeurant à L-9980 Wilwerdange, Maison 32.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 950,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. KIEFER, M. MAYER, J. NEUMAN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mars 2008, Relation: LAC/2008/10669. — Reçu € 12,- (douze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 20 mars 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008053285/206/64.

(080058889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2008.

Luris S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7336 Steinsel, 13B, rue du Soleil.

R.C.S. Luxembourg B 103.550.

L'an deux mille huit, le huit avril.

Par-devant Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Madame Maria Grazia, dite Atta, PAZZAGLIA, employée privée, demeurant à L-7336 Steinsel, 13b, rue du Soleil.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- La société à responsabilité limitée LURIS S. à r.l., ayant son siège social à L-7317 Mullendorf, 54, rue Paul Eyschen, a été constituée, sous la dénomination de L.R.I. S.à r.l., aux termes d'un acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 2004, publié au Mémorial C numéro 1.297 du 17 décembre suivant, et ses statuts ont été modifiés par la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 26 juillet 2007, publié au Mémorial C numéro 2105 du 26 septembre 2007. Elle est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 103.550.

II.- Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500,-) EUROS, représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ (125.-) EUROS chacune, entièrement souscrites et libérées par la comparante.

Sur ce, la comparante, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

Elle décide de transférer le siège social de Mullendorf à L-7336 Steinsel, 13b, rue du Soleil.
En conséquence, la première phrase de l'article 4 est supprimée et remplacée par la suivante:
"Le siège social est établi à Steinsel".

Frais

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de SIX CENT CINQUANTE (650,-) EUROS.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: Pazzaglia, THOLL.

Enregistré à Mersch, le 11 avril 2008, Relation: MER/2008/645. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 avril 2008.

Urbain THOLL.

Référence de publication: 2008053305/232/37.

(080058769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2008.

Newton Green Air Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 132.946.

Constituée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 11 octobre 2007, acte publié au Mémorial C n^o 2701 du 23 novembre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Newton Green Air Investments II S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008052366/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04266. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Fiduciaire du Parc, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2313 Luxembourg, 14, place du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 32.286.

L'an deux mille huit, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

- Monsieur Jean-Marc SIBUE, expert-comptable, demeurant à F-57950 Montigny-les-Metz, agissant en nom personnel et au nom et pour compte de:

- Monsieur Marc BINSFELD, employé privé, demeurant à L-7525 Mersch, 33, rue de Colmar-Berg.

- Monsieur Pierre KIFFER; médecin, demeurant à F-57640 Vigy, rue Saint Léger,

en vertu de deux procurations annexées au présent acte.

uniques associés de la société à responsabilité limitée "FIDUCIAIRE DU PARC» S.à r.l., avec siège à L- 2313 Luxembourg, 14, Place du Parc, (RC No B 32.286), constituée suivant acte notarié du 1^{er} décembre 1989, publié au Mémorial C N^o 151/1990.

Lesquels comparants ont requis le notaire d'acter le changement de l'objet social et en conséquence l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet l'exécution de toutes prestations se rapportant à la profession d'expert-comptable. Elle pourra également donner des conseils en matière fiscale, organiser et tenir les comptabilités et analyser par les procédés de la technique comptable la situation et le fonctionnement des entreprises sous leurs différents aspects économique, juridique et financier.

Elle pourra effectuer toutes opérations immobilières, mobilières et financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Elle pourra faire des emprunts avec ou sans garantie et accorder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à d'autres personnes physiques ou morales.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cent quarante euro.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: SIBUE, D'HUART.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 02 avril 2008, Relation: EAC/2008/4439. — Reçu douze euros EUR 12,-.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 08 avril 2008.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2008053314/207/38.

(080058987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2008.

Are-Nui S.A., Société Anonyme.

Enseigne commerciale: Ryaneros.com.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 51, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 117.843.

L'an deux mille huit, le deux avril.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ARE-NUI S.A.", ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 51, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 117.843, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1747 du 19 septembre 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Nico HANSEN, employé privée, demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg 55-57, avenue Pasteur.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sophie BATARDY, employée privée, demeurant professionnellement L-2311 Luxembourg 55-57, avenue Pasteur.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nathalie BERGER, employée privée, demeurant professionnellement L-2311 Luxembourg 55-57, avenue Pasteur.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social afin de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet toutes activités commerciales, en accord avec les dispositions de la loi du 9 juillet 2004, modifiant la loi modifiée du 28 décembre 1988 concernant le droit d'établissement et réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

La société aura notamment pour objet toute activité de commerce électronique et de marketing électronique.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent."

2. Adoption de "RYANEROS.COM" comme enseigne commerciale.

3. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide:

- de modifier l'objet social et d'adopter en conséquence pour l'article 4 des statuts la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 1);

- d'adopter "RYANEROS.COM" comme enseigne commerciale;

- de supprimer les 10^{ème} et 11^{ème} alinéas de l'article 8, et

- de modifier le 3^{ème} alinéa de l'article 8 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8. (troisième alinéa).** Le conseil d'administration élira en son sein un président. Le conseil se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: HANSEN; BATARDY; BERGER - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 avril 2008. Relation GRE/2008/1590. - Reçu douze euros (12 €)

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 avril 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008052367/231/70.

(080057803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Dixi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.797.

En date du 18 décembre 2007, l'associé unique Hg Incorporations Ltd, avec siège social au 3-5, 3rd Floor, Minerva House, Montague Close, SE1 9DH Londres, Royaume-Uni, a cédé la totalité de ses 12.500 parts sociales à la société HgCapital 5 (Nominees) Ltd, avec siège social au 2 More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni.

Par conséquent, HgCapital 5 (Nominees) Ltd devient l'associé unique de la société avec 12.500 parts sociales.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052387/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04973. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Wotton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 137.447.

Cession de parts

Il résulte de la cession de parts survenue en date du 7 avril 2008, que l'associée unique, LTA Investments Inc., détenant les 500 parts dans la société Wotton S.à r.l.

a cédé la totalité de ses parts à:

Logica General Holdings S.à r.l., avec siège social au 7, Zone d'Activité Bourmicht, L-8070 Bertrange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122142.

Dès lors, il y a lieu d'inscrire la nouvelle répartition comme suit:

Logica General Holdings S.à r.l., 500 parts

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008052447/799/22.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05475. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Cliffs International Lux I, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 27.187.380,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.854.

Par résolutions signées en date du 18 mars 2008, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Daniel P. HAYES, avec adresse professionnelle au 1100, Superior Avenue, 44114 Cleveland, Ohio, Etats-Unis, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

- nomination de Michael J. MORRIS, avec adresse professionnelle au 1100, Superior Avenue, 44114 Cleveland, Ohio, Etats-Unis, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052392/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04964. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Damovo Group SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.397.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 12 mars 2008 de la société Damovo Group SA que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Démission des Administrateurs suivants:

- Monsieur Robert Contreras, administrateur, né le 20 septembre 1962 à Peckham, Grande-Bretagne résidant à Thorp Arch Park, Thorp Arch 9, Leeds, Grande-Bretagne

- Monsieur Paul Fitzsimons, administrateur B, résidant à Portland Place 15, W1B 1PT London, Grande-Bretagne

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Damovo Group SA
Equity Trust Co. (Luxembourg) SA
Administrateur
Signatures

Référence de publication: 2008052394/683/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02505. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Wolpertinger Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 136.598.

—
Extrait de résolution du 12 février 2008

Monsieur Lennart STENKE (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède) ayant son adresse professionnelle au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, fut élu Administrateur- Délégué de la société.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Général qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 04 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052609/263/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04318. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

LGIG 2 Objekt Pulheim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 127.414.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 7 avril 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société, avec effet au 7 avril 2008:

- M. Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052414/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04317. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Willbury Securities Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 59.076.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 20 février 2008 que:

M. Laurent MULLER, administrateur de la société, né le 22 mars 1980 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 21 mars 2008 que:

- les démissions de M. Marc MULLER et Mme Pascale LOEWEN de leurs fonctions d'administrateur de la société ont été acceptées.

- la démission de M. Jean-Marc FABER de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée;

- M. Frédéric MULLER, expert comptable, né le 26 novembre 1977 à Luxembourg demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et M. Tom FABER, employé privé, né le 5 novembre 1979 à Munich (Allemagne) demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommés aux fonctions d'administrateur de la société.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2012.

- la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.

- Le mandat du Commissaire aux comptes prendra effet à partir de la vérification des comptes annuels au 31 décembre 2007 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052641/717/35.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03073. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Jack (Cologne 20) S. à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.949.025,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.140.

La Société informe que l'adresse de Julie Mossong, gérante, a été transférée au: 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

La Société informe également, que l'adresse de MGP Jack S.à r.l., son associé unique, enregistré au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 114.137, a été transférée au: 2 - 8, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 8 avril 2008.

Julie Mossong

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le Déposé au registre du commerce, le

Référence de publication: 2008052418/3648/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04289. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Cristal Blue S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.907.

En date du 27 mars 2008, l'associé unique, Waterside Financial Ltd, avec siège social à Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, a transféré la totalité de ses 12 500 parts sociales à Ziad SARKIS, avec adresse au 320, 28 Old Brompton Road, SW7 3SS Londres Royaume-Uni.

En conséquence, l'associé unique est Ziad SARKIS avec 12 500 parts sociales.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052439/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04254. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

HCA Luxembourg 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.526.

—
RECTIFICATIF

En date du 20 novembre 2007, une notification avait été déposée concernant la démission de Mme Susanne Kortekaas de sa fonction de Gérant de catégorie A et la nomination de M. Marco Weijermans, né le 26 août 1970 à s'Gravenhage (Pays-Bas) et résidant professionnellement à Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, comme nouveau Gérant de catégorie A.

Cette notification était ainsi rédigée:

«Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société HCA LUXEMBOURG 1 S.à.r.l. en date du 17 octobre 2007:

- La démission de Mme Susanne Kortekaas de sa fonction de Gérant de catégorie A a été acceptée, avec effet à compter du 27 septembre 2007;

- M. Marco Weijermans, de nationalité hollandaise, né le 26 août 1970 à 's Gravenhage, Pays-Bas, résidant professionnellement au Grand-Duché de Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été élu Gérant de catégorie A avec effet immédiat, pour une période indéterminée.»

Le texte de la notification doit être modifié comme suit:

«Il résulte des résolutions de l'associé unique de la société HCA Luxembourg 1 signées en date du 30 novembre 2007, et portant effet au 27 septembre 2007:

- La démission de Mme Susanne Kortekaas de sa fonction d'administrateur a été acceptée, avec effet à compter du 27 septembre 2007;

- M. Marco Weijermans, de nationalité hollandaise, né le 26 août 1970 à 's Gravenhage, Pays-Bas, résidant professionnellement au Grand-Duché de Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été élu administrateur avec effet immédiat, pour une période indéterminée.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HCA LUXEMBOURG 1

Equity Trust (Luxembourg) S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008052645/683/35.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07665. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Web Technologies Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, 8, Zone Industrielle Grasbuch.

R.C.S. Luxembourg B 134.430.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société WEB TECHNOLOGIES GROUP S.A. qui s'est tenue en date du 7 janvier 2008 que:

La société FIDUCIAIRE D'ORGANISATION, DE REVISION ET D'INFORMATIQUE DE GESTION (F.O.R.I.G.) S.C., sis L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, N ° matricule: E 2203, est nommée comme Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012, en remplacement de la société L.F.A. LuxFiduAudit, démissionnaire.

Pour extrait
Par mandat
Signature

Référence de publication: 2008052440/4906/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00566. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Green Side Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 46.501.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 26 février 2008 que:

- M. Laurent MULLER, administrateur de la société, né le 22 mars 1980 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008052636/717/19.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP02971. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Bulmet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 97.131.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 28 février 2008 que:

1. La démission de Messieurs Olivier DORIER et Stewart KAM-CHEONG en tant qu'administrateurs est acceptée.
2. Sont nommés au poste d'administrateur, en remplacement de Messieurs Olivier DORIER et Stewart KAM-CHEONG:

- Monsieur Olivier LIEGEOIS, employé privé, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique) le 27 octobre 1976, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg;

- Monsieur Patrick MOINET, licencié en droit, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique) le 6 juin 1976, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

3. La démission de Monsieur Olivier DORIER, en sa qualité d'administrateur-délégué, est acceptée.
4. Est nommé, pour la même période, en remplacement de l'administrateur-délégué. Monsieur Patrick MOINET, licencié en droit, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique) le 6 juin 1976, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
5. La démission du Commissaire «Fidei S.à.r.l.» est acceptée.
6. Est nommé Commissaire, pour la même période, en remplacement de «Fidei S.à.r.l.», la société «BF Constulting S.à.r.l.», société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, Val Sainte Croix à L-1371 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02.04.2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008052996/6312/31.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02807. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

Low Carbon Accelerator Luxembourg Limited S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 134.614.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 04 avril 2008

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Michel E. Raffoul de son poste de gérant B avec effet au 28 mars 2008.
- Nomination avec effet au 28 mars 2008 de DOMELS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 104.715, en tant que gérant B et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 avril 2008.

Low Carbon Accelerator Luxembourg Limited S.à r.l.

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008052441/1005/23.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05175. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Arno Glass, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 116.204.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 11 avril 2008

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs:

Serge Touati SCS, Administrateur A, having its registered office 24, avenue Ulysse, B-1190 Bruxelles

Mr Ian Gallienne, Administrateur A, having his professional address avenue Marnix, 241000 Brussels

Mr Robert L. Rosner, Administrateur B, having his professional address 73, Quai d'Orsay, F-75007 Paris

Mr Jack M. Feder, Administrateur B, having his professional address AP. 203, One West 67th Street, USA - 10023 New York

Enilec Sàrl, Administrateur C, having its registered office 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

L'assemblée décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes:

Themis Audit Limited, having its registered office at Abbott Building, P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Island

jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2008;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/04/2008.

Pour Arno Glass S.A.

Valérie Strappa

Mandataire

Référence de publication: 2008052444/1005/27.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05167. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

C.E.C.R.H. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 101.655.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 25 février 2008 que:

- les démissions de M. Marc MULLER de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur délégué de la société et de Mme Pascale LOEWEN et M. Jean-Marc FABER de leurs fonctions d'administrateur de la société ont été acceptées;

- M. Tom FABER, employé privé, né le 5 novembre 1979 à Munich (Allemagne), demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, M. Frédéric MULLER, expert comptable, né le 26 novembre 1977 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et M. Laurent MULLER, employé privé, né le 22 mars 1980 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

ont été nommés aux fonctions d'administrateur de la société.

- Les mandats des Administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052639/717/27.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03071. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Oxylux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, rue de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 10.227.

—
EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 25 février 2007:

1. L'Assemblée constate la démission des administrateurs, Messieurs Dominique GRUSON et Jacques de WITASSE-THEZY, en date du 28 septembre 2007;

2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement les personnes suivantes:

- Monsieur Philippe ENGRAND, né à Henin-Lietard, France, le 4 septembre 1961, résidant au 19, rue du Haut du Mont, F-57680 Comy sur Moselle, Administrateur et Président du Conseil;

- Monsieur Jean-Philippe HERVE, né à Malo-les-Bains, France, le 7 mars 1965, résidant au 13, rue des Chartreux, F-62219 Longuenesse, Administrateur;

Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée qui se tiendra en l'an 2008.

3. L'Assemblée décide de renouveler le mandat du Réviseur, Deloitte S.A. pour une durée d'un an, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes annuels de l'exercice 2007.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008052445/799/25.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02798. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Nationwide Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 75.629.

—
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2008, les actionnaires de Nationwide Global Funds ont pris les décisions suivantes:

- Approbation de la démission de Monsieur John H. Grady, avec effet au 31 janvier 2008;
- Approbation de la cooptation de Monsieur Lee T. Cummings, ayant son adresse professionnelle au 1200 River Road, Suite 100, Conshohocken, PA 19428, Etats-Unis comme administrateur en remplacement de Monsieur John H. Grady, avec effet au 28 janvier 2008;
- Approbation de l'élection de Monsieur Thomas Hickey, ayant son adresse professionnelle au 1200 River Road, Suite 100, Conshohocken, PA 19428, Etats-Unis comme administrateur, avec effet au 10 mars 2008.

De plus, l'assemblée générale ordinaire tenue en 2004 a approuvé la résignation de Monsieur Bruce Johnston, avec effet au 20 janvier 2004.

Le conseil d'administration de Nationwide Global Funds est désormais composé comme suit jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2008:

- Lee T. Cummings
- Stephen T. Grugeon
- Thomas Hickey
- Claude Niedner

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2008052630/801/29.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04813. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

JER Europe Fund III 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.927.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 10 août 2007 et 7 janvier 2008

L'associé de JER Europe Fund III 15 S.à r.l. (la "Société") a décidé en date du 10 août 2008 comme suit:

- d'accepter la démission de Michel van Krimpen en tant que gérant de la société, avec effet au 10 août 2007;
- de nommer Phillip Williams, né le 22 octobre 1968 à Carmarthen, Grande Bretagne, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, aux fonctions de gérant de la Société avec effet au 10 août 2007, et ce pour une durée illimitée.

L'associé de la Société a décidé en date du 7 janvier 2008 comme suit:

- d'accepter la démission de Phillip Williams en tant que gérant de la société, avec effet au 7 janvier 2008
- d'accepter la démission de Mark Weeden en tant que gérant de la société, avec effet au 7 janvier 2008
- de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société avec effet au 7 janvier 2008 et ce pour une durée illimitée:

* Davy Beaucé, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

* Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 avril 2008.

Jan Willem Overheul.

Référence de publication: 2008052451/710/26.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02510. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

CYBEA Cyber Assets Managers SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8064 Bertrange, 40, Cité Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 70.049.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 7 janvier 2008 que:

- M. Frédéric TONHOFER, administrateur délégué de la société, né le à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), le 3 novembre 1944, demeurant professionnellement au 40, Cité Millewee, L-8064 Bertrange a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 11 février 2008 que:

- la démission de Monsieur Marc MULLER de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée.
- la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.
- Le mandat du Commissaire aux comptes prendra effet à partir de la vérification des comptes annuels au 31 décembre 2007 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/04/2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052638/717/28.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP02961. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Mediator S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 28.542.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 31/01/2008

Monsieur Alexandre Lejeune, directeur à la gestion journalière a changé d'adresse et habite à présent à Stationsstraat 41

1702 Dilbeek en Belgique

Rédigé au Luxembourg à la date susmentionnée en 3 exemplaires, dont chacune partie reconnaît en avoir reçue une.

Lucien Voet / Marie Keersmaekers / Luc Lesire

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2008052516/1241/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06401. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

**Association coopérative européenne des fonctionnaires internationaux (AMFIE), Société Coopérative,
(anc. Association Mutualiste des Fonctionnaires des Organisations Intergouvernementales ayant leur siège ou des
bureaux permanents en Europe (AMFIE)).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.566.

—
Amendement aux statuts approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire, Luxembourg, 16 juin 2007

Sur décision de l'Assemblée générale, les articles suivants des Statuts sont modifiés comme suit:

Art. 1^{er}. Pacte fondateur et dénomination. Il a été fondé le 24 novembre 1990 une société coopérative d'épargne et de crédit intitulée Association coopérative européenne des fonctionnaires internationaux (AMFIE) dénommée ci-après «l'Association», régie par les lois luxembourgeoises concernant les sociétés coopératives et l'organisation du secteur financier.

Art. 3. Objet. L'Association a pour objet de favoriser dans un esprit mutualiste la coopération, l'entraide et la solidarité entre les fonctionnaires internationaux, en leur permettant de placer leur épargne et d'emprunter des fonds, en particulier en vue de les aider à surmonter les difficultés d'installation et de résidence dans les pays qui les accueillent. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et pourra faire toute opération qui se rattache à son objet ou le favorise. Au service de cet objectif, elle collaborera avec les différentes instances comparables existant au sein des organisations intergouvernementales visées à l'article 7.1 ci-dessous, afin de renforcer la coopération entre elles.

Art. 7. Sociétaires.

7.1. Pourront seuls adhérer à l'AMFIE:

- a) Les organisations intergouvernementales et notamment les institutions européennes, les institutions et organisations du système des Nations Unies, les organisations internationales dites coordonnées ou toutes autres organisations comparables;
- b) Les fonctionnaires, actifs ou retraités, des organisations mentionnées à l'alinéa (a) ci-dessus;
- c) Les instances représentatives regroupant des fonctionnaires internationaux, actifs ou retraités, et reconnues par les organisations mentionnées à l'alinéa (a) ci-dessus;
- d) Sans modification du texte original;
- e) Les personnes ayant ou ayant eu avec les organisations mentionnées ci-dessus des liens contractuels réguliers et directs, de caractère durable ou répétitif, et répondant aux conditions fixées par le Conseil d'administration;
- f) Sans modification du texte original.

Art. 8. Fonctionnement.

I. ASSEMBLEE GENERALE

8.1.5. (2^e phrase) Les décisions sont prises à la majorité des voix dûment représentées lorsque l'Assemblée est réunie en session ordinaire et à la majorité des deux tiers lorsqu'elle est convoquée en session extraordinaire.

II. CONSEIL D'ADMINISTRATION

8.2.1. L'Association est administrée par un Conseil d'administration composé de 12 membres titulaires élus par l'Assemblée générale pour une période de trois ans; tout candidat à un poste d'administrateur doit recueillir au moins un sixième des voix présentes ou représentées à l'Assemblée. Le Conseil est renouvelé par tiers tous les ans, selon les modalités précisées dans les règlements. Les administrateurs sortant sont rééligibles.

8.2.2. Le Conseil d'administration peut coopter de nouveaux administrateurs à tout moment et en particulier en cas de vacance survenant en cours de mandat. Il peut notamment coopter des membres représentant les personnes morales qui ont établi avec l'Association des relations organiques de coopération, chaque personne morale ne pouvant être représentée par plus d'un membre. Peuvent également être cooptées, à titre individuel, des personnes attachées à la diffusion des principes sur lesquels se fonde l'action de l'Association et susceptibles de lui apporter une contribution ou un appui significatif. Tout membre ainsi coopté reste en fonction jusqu'à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale mais sans disposer d'un droit de vote. Dès lors que sa nomination a été confirmée par un vote de l'Assemblée générale, il devient administrateur de plein droit.

8.2.5. Dès qu'il entre en fonction, le Conseil d'administration élit parmi ses membres un président, un ou deux vice-présidents, un trésorier, un secrétaire général et deux autres membres qui, ensemble, constituent le Comité directeur de l'Association.

8.2.6. (1^{ère} phrase) Le Conseil d'administration délègue au Comité directeur tout ou partie de ses responsabilités dans les conditions fixées dans son règlement intérieur.

8.2.7. (2^e phrase) Le Conseil est régulièrement constitué dès lors que la moitié plus un de ses membres élus sont présents.

III. CONSEIL DE SURVEILLANCE

8.3.1. (3^e phrase) Les trois autres membres sont élus par l'Assemblée générale parmi les sociétaires; tout candidat à un poste de membre du Conseil de surveillance doit recueillir au moins un sixième des voix présentes ou représentées à l'Assemblée.

Art. 15. Amendements. Les présents statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée générale réunie en session extraordinaire à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées.

Référence de publication: 2008052591/296/65.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05419. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Maplux Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 29.814.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2008

«4) L'Assemblée accepte les démissions des Administrateurs suivants:

M. Anthony GASKING et M. Charles BESNEHARD avec effet au 19 mars 2008.

5) L'Assemblée décide d'élire comme Administrateurs:

- M. José Antonio AVENTIN ARROYO, domicilié E-28220 Majadahonda (Madrid) 52 Ctra. De Pozuelo

- la société AON Captive Services Group (Europe) domiciliée 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg habituellement représentée par Monsieur Thierry DRON.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice social 2009.

6) Nomination en tant que réviseur indépendant de la société, conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991:

ERNST & YOUNG 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 MUNSBACH

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2008.»

Pour la Société

Aon Captive Services Group (Europe)

Dirigeant Agréé

Signature

Référence de publication: 2008052927/682/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04560. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

Politesch Jugendinformatioun, association sans but lucratif.

Siège social: Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg F 7.572.

— STATUTS

Entre les soussignés:

1. Monsieur Pit Bouché, étudiant, demeurant à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise
2. Mademoiselle Véronique Bruck, élève, demeurant à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise
3. Monsieur Laurent Schmit, étudiant, demeurant à Wiltz, de nationalité luxembourgeoise
4. Monsieur Alasdair Reinert, étudiant, demeurant à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise
5. Monsieur Régis Moes, étudiant, demeurant à Senningerberg, de nationalité luxembourgeoise

et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

I. Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination de «Politesch Jugendinformatioun, association sans but lucratif».

Art. 2. L'association a pour objet la formation politique au sens le plus large. Elle publiera un journal gratuit portant sur des sujets politiques, destiné prioritairement aux jeunes et qui sera en partie financé par des annonces publicitaires. L'association pourra par ailleurs appuyer toute initiative compatible avec son objet.

Art. 3. L'association a son siège social à Luxembourg. Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit du Grand-Duché par simple décision du conseil d'administration.

Art. 4. La durée de l'association est indéterminée.

II. Exercice social

Art. 5. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

III. Membres

Art. 6. Toute personne physique ou morale désirant faire partie de l'association doit présenter une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration. L'admission de nouveaux membres est décidée souverainement par le conseil d'administration. Il ne sera pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura, le cas échéant, été refusée.

Art. 7. Le nombre minimum des membres associés est de trois.

Art. 8. Tout membre peut quitter l'association en adressant par lettre recommandée sa démission au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire tout associé qui, après mise en demeure lui envoyée par lettre recommandée, ne s'est pas acquitté de la cotisation dans le délai de trois mois à partir de l'envoi de la mise en demeure.

Art. 9. Tout associé peut être exclu par le conseil d'administration:

- en cas d'infraction grave aux présents statuts
- en cas de manquement important à ses obligations envers l'association, constaté par le conseil d'administration.

Un recours dûment motivé devant l'assemblée générale est possible. L'assemblée générale décide souverainement en dernière instance, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

IV. Assemblée générale

Art. 10. L'assemblée générale se réunit une fois par année civile, sur convocation du président du conseil d'administration, adressée deux semaines à l'avance par lettre circulaire à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième des membres de l'association.

Pour les votes, il sera loisible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite. Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des membres présents, sauf pour les cas où la loi ou les présents statuts en décident autrement.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou partout autre moyen approprié.

Art. 11. Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité de deux tiers des membres présents ou représentés.

V. Administration

Art. 12. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis.

La durée de leur mandat est de deux ans. Les administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de président, secrétaire et trésorier.

Les pouvoirs des administrateurs sont ceux résultant de la loi et des présents statuts. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Art. 13. Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou à la demande de son président.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

Art. 14. La signature conjointe de deux membres du conseil d'administration engage l'association.

Art. 15. Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un des ses membres ou à un tiers.

Art. 16. Le conseil d'administration a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association, parmi lesquels figure donc la fixation de la ligne éditoriale.

VI. Contributions et Cotisations

Art. 17. Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de l'association, seront tenus de payer une contribution dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Cette contribution ne sera pas restituée en cas de désistement d'un membre.

Art. 18. La cotisation annuelle maxima pouvant être exigée des membres est fixée périodiquement par l'assemblée générale.

VII. Mode d'établissement des comptes

Art. 19. Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

VIII. Modification des statuts

Art. 20. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres.

Art. 21. Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

IX. Dissolution et liquidation

Art. 22. La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Art. 23. En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à l'association sans but lucratif «UNICEF Luxembourg» avec siège social à Luxembourg.

X. Dispositions finales

Art. 24. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Annexe

Signé: Pit Bouché, Véronique Bruck, Laurent Schmit, Alasdair Reinert, Régis Moes.

Ainsi fait à Luxembourg samedi, le quinze mars deux mille huit (15 mars 2008).

Signatures.

Référence de publication: 2008052598/8881/94.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2008, réf. LSO-CP06296. - Reçu 393,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Nansen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 360.974.892,02.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 110.899.

Extrait des décisions des associés prises en date du 10 janvier 2008

Monsieur Brian Mc Mahon, employé privé, né le 4 novembre 1968 à Dublin (Irlande) et Madame Zohra Souid, employée privée, née le 15 janvier 1974 à Thionville (France), résidant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, ont été nommés gérants B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 30 avril 2009 (en remplacement de Messieurs Russell Perchard et Pascal Leclerc, démissionnaires).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Nansen S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008051738/1649/19.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08860. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.
